

Petites ligues de baseball

Le championnat provincial à Valleyfield du 2 au 9 août

(Michel Jolicoeur)

Le championnat provincial des Petites Ligues de baseball sera disputé au stade du parc Sauvé à Valleyfield du 2 au 9 août prochains. La finale du tournoi sera filmée par la Société Radio-Canada et la joute sera retransmise dans le cadre de l'émission "Les Héros du Samedi", le 16 août.

Le responsable de l'organisation du tournoi à Valleyfield est Monsieur Allen Duval. Quatre équipes participeront au championnat provincial, soit les trois gagnants des éliminatoires des trois districts de la province et l'équipe-étoile de Valleyfield, la ville hôte.

Déjà l'entraînement de l'équipe locale a débuté sous la direction de l'instructeur-chef Gilles Faille. Trois adjoints le secondent: Serge Desrosiers, instructeur des lanceurs; Dennis Shaw, instructeur à la défensive; et Robert Chayer, instructeur des frappeurs. Selon Gilles Fail-

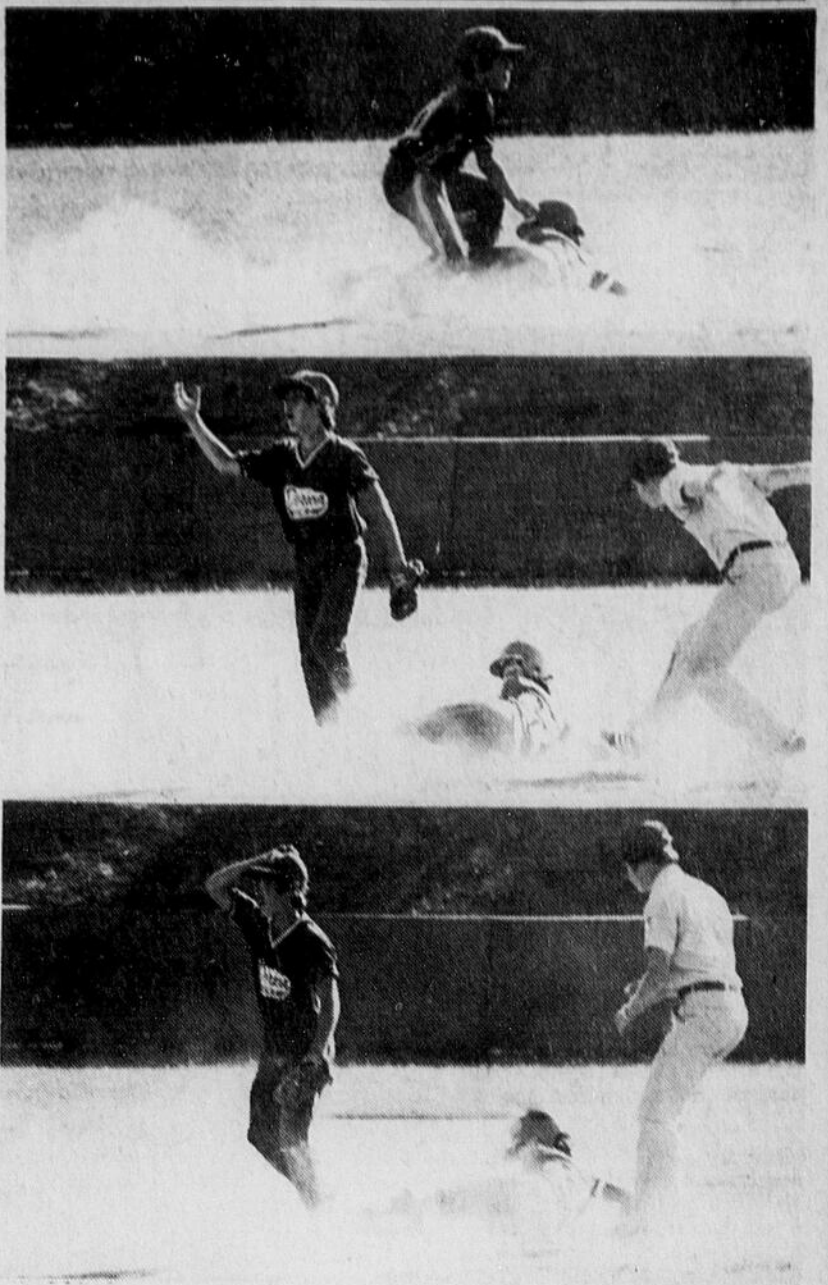
le, l'édition de cette année de l'équipe étoile sera encore meilleure que celle de l'an dernier, alors que l'équipe était venue près de remporter le championnat provincial. L'équipe victorieuse du tournoi à Valleyfield représentera le Québec au championnat canadien qui sera disputé cette année en Ontario.

Le championnat provincial sera un tournoi à double élimination. En vue de bien s'y préparer, l'instructeur-chef, Gilles Faille, a organisé quelques parties hors-concours et deux de ces joutes étaient d'ailleurs prévues en fin de semaine dernière.

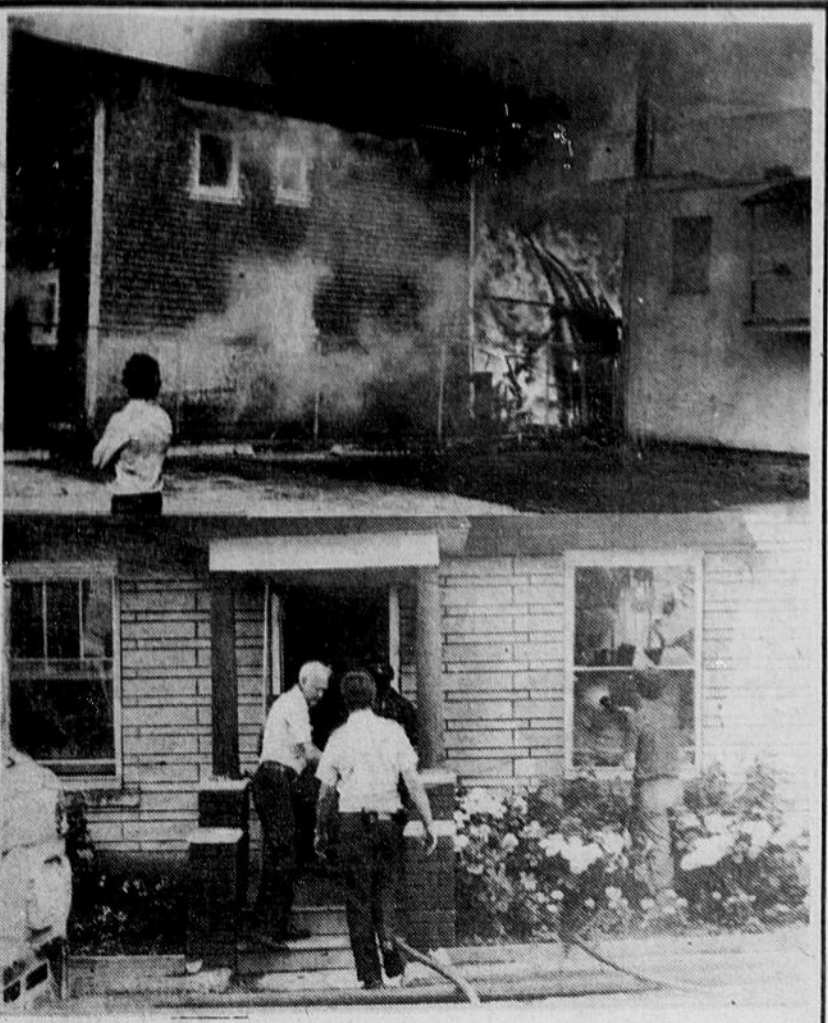
L'annonce de la venue de la Société Radio-Canada dans le cadre de ce tournoi a eu des retombées importantes selon Gilles Faille. Vendredi dernier, le maire, Mme Marcelle B. Trépanier, le directeur du service de la voirie, Gérard Leduc, et le directeur des services récréatifs et

communautaires, Yvan Desrosiers, sont allés inspecter le terrain de baseball du parc Sauvé. "C'est drôle, ils se sont aperçus que les abreuvoirs du terrain étaient brisés. Pourtant, ça fait trois ans que les balles nagent dans l'eau des abreuvoirs," a mentionné avec humour l'instructeur-chef. Il a ajouté: "Ça faisait partie du terrain de stationnement. Tout à coup, vendredi matin, le gardien m'arrête à la barrière et me dit d'attendre, qu'on va venir m'ouvrir la porte pour que je me rende près du terrain avec mon auto. J'étais content, c'est pesant cet équipement-là, ça pèse à peu près 75 livres."

A écouter Gilles Faille, c'était vraiment tendant. Pour lui, la venue de Radio-Canada s'avère une bénédiction. Tant mieux, si cela peut aider l'équipe étoile locale à bien figurer dans le tournoi et si les facilités pour la pratique du baseball sont améliorées. Les jeunes et les bénévoles ne s'en plaindront certainement pas.



Du 2 au 9 août prochain, il y aura de l'action au stade du Parc Sauvé de Valleyfield lors du championnat provincial des Petites Ligues. En tant que ville-hôte, Valleyfield est assurée d'une participation au championnat. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)



Beauharnois \$500,000. de dommages

(Marthe Martel)

Un incendie qui s'est déclaré vers 9h45 vendredi dernier, au 6 rue Brown (près de Ellice) à Beauharnois, a causé pour \$500,000 de dommages. C'est ce qu'ont rapporté les responsables de la sûreté municipale de cette ville,

au lendemain de la déflagration. Deux maisons séparées par un hangar ont été détruites. Les flammes ont de plus endommagé trois voitures qui étaient garées dans le stationnement IGA et le côté de la maison voisine. La fumée a causé des

dommages à plusieurs autres habitations. C'est une explosion qui se serait produite dans le système de chauffage qui serait à l'origine de l'incendie. Une dizaine de sapeurs de Beauharnois aidés de ceux du poste de Châteauguay ont travaillé de 10 h à 14 heures, à circonscire les flammes.

39,310 copies

le soleil

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Desservant
VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS
SOULANGES-ORMSTOWN
(Circulation totale: Le Soleil, 24,410 copies et The St. Lawrence Sun, 14,900 copies)

Mercredi le 16 juillet 1980
48 pages
25e année No 22

Le Comité du H.L.M.s'adresse au ministre Tardif et réclame un référendum

(Normand Morand)

Le comité de promotion du H.L.M. Beauharnois par le biais du président M. Albias Cusson a envoyé récemment une lettre au ministre des Affaires municipales Guy Tardif pour réclamer la tenue d'un référendum quant au choix du site pour ériger les H.L.M.

M. Cusson rappelle au ministre qu'il y a un an, le comité lui avait demandé d'intervenir dans le dossier de "façon à satisfaire les futurs usagers." Il souligne que les règlements de la Société d'Habitation du Québec n'ont pas été modifiés et qu'ainsi ils laissent "à l'arbitraire des municipalités de travailler ou non avec les futurs usagers à l'implantation des H.L.M."

Le président écrit par ailleurs: "Le maire de Beauharnois en a profité pour imposer son idée à l'aide de manigances qui indiquent le peu de respect qu'il a lui-même pour les institutions démocratiques et pour la population en général."

Il ajoute: "Nous ne savons pas si le maire Francoeur a respecté la légalité ou non, mais ce que nous savons, c'est que dans toute cette affaire, sa mauvaise foi nous semble évidente."

Monsieur Tardif, à La Pocatière, des personnes âgées sont impliquées actuellement dans la construction de H.L.M. Il en fut de même aussi à Notre-Dame-de-Grâces, il y a quelques années. Y-a-t-il donc au Québec différentes classes de personnes âgées et d'handicapés, ceux avec qui on collabore et ceux de qui on ne veut pas entendre parler?"

Rappelant que les membres du comité ne sont pas satisfaits de la décision du conseil ni de la manière dont elle a été prise, le président réclame un référendum sur cette question et que le ministre voit à ce qu'il ait lieu selon les règles.

M. Cusson poursuit en ces termes: "Si nous réclamons ce référendum, c'est que nous voulons que justice

soit rendue. Nous sommes bien fatigués de nous battre pour nous faire entendre, mais nous sommes déterminés à ne pas lâcher."



LE MINISTRE TARDIF

On a déjà bâti à Beauharnois un centre d'accueil qui est devenu un ghetto pour les vieux. On ne veut pas que l'on bâtisse les H.L.M. n'importe où, n'importe comment.

Certes, suite à votre intervention, on a rapproché le site des H.L.M. des services communautaires. Mais en les mettant en haut de la côte de l'église, Monsieur le Ministre, on forcera les vieux et les handicapés à descendre et monter cette côte à chaque fois qu'ils auront

des courses à faire. Monsieur le Ministre, l'avez-vous déjà monté cette côte? Pensez-vous qu'à 75 ans, vous aurez encore la possibilité de la monter cette côte?"

Si encore, il n'y avait pas d'autre terrain disponible, mais ce n'est pas le cas, il y a le Collège qui est à vendre et dont le site répond à nos besoins. Si nous ne l'avons pas, c'est dû à l'entêtement d'un homme qui veut y bâtir comme il l'a dit lui-même, un "beau monument." Monsieur le Ministre, cela nous est tout à fait intolérable. Si nous cédoms, si nous abandonnons la lutte, personne à Beauharnois ne croira plus à la démocratie.

Si nous vous demandons d'intervenir, Monsieur le Ministre, c'est parce que c'est vous qui avez la responsabilité de la bonne qualité de la démocratie municipale. Monsieur le Ministre, il faut absolument que vous changiez les règles du jeu dans le domaine du logement social car il y a des élus comme le maire de Beauharnois qui en abusent."



Samedi soir, M. et Mme Rosario "Kitoute" Joannette célébraient leur quarantième anniversaire de mariage. A cette occasion, MM. Arthur Vinet et Kitoute Joannette se sont remémorés d'excellents souvenirs en regardant des photographies. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Ex-maire de St-Zotique Décès de M. Godfroy Blanchard

(Marthe Martel)

Un homme qui a consacré plusieurs années de sa vie à la population du comté de Soulanges est maintenant décédé. Il s'agit de M. Godfroy Blanchard, lequel jouissait d'une bonne santé, jusqu'à ce qu'il soit terrassé par une crise cardiaque, lundi soir.

M. Blanchard laisse dans le deuil son épouse, Mme Phoebe Quinlan, son fils, Me Claude Blanchard, maire de St-Zotique, sa belle-fille, Mme Denyse Perron, et ses petit-fils Jean-François et Marc André.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Ménard de Coteau Landing. Le service aura lieu à 11.00 heures, jeudi, à l'église de St-Zotique.

Né à Coteau du Lac en 1903, M. Godfroy Blanchard a été très actif tout au long de sa vie. Il a été maire de la municipalité de St-Zotique de 1947 à 1971 il a occupé le poste de



M. BLANCHARD

préfet du comté de Soulanges en 1948 et en 1963; il a été président de la commission scolaire de St-Zotique de 1946 à 1956 il a été marguillier et syndic de la paroisse de St-Zotique; il a également occupé les postes de président honoraire du Chœur Vaudreuil-Soulanges et directeur de l'Association des concessionnaires d'autos du Québec; il a présidé de nombreuses campagnes humanitaires et a été particulièrement actif au sein de la Ligue anti-tu-

berculose et il était membre de l'Assemblée du Colonel Salaberry et finalement, il a été pendant 50 ans, président de "Godfroy Blanchard Limitée"

M. Blanchard a pris sa retraite, il y a deux ans, mais il continuait de s'occuper de choses et d'autres. Il a, entre autres, participé activement à

l'organisation du 125e anniversaire du comté de Soulanges. M. Blanchard a reçu récemment des mains du lieutenant-gouverneur du Québec, une médaille d'or, venant souligner le travail accompli au sein de sa municipalité.

St-Timothée Village Laurent Bergevin élu conseiller

(Normand Morand)

M. Laurent Bergevin a été élu sans opposition dimanche dernier conseiller municipal à St-Timothée Village.

Il succède ainsi à M. Jean-Pierre Leduc qui avait présenté sa démission il y a quelques semaines.

M. Bergevin estime que cette élection sans opposition constitue pour lui un vote de confiance de la part de la population de St-Timothée Village.



M. Laurent Bergevin, élu conseiller sans opposition dimanche dernier, est félicité par le maire de St-Timothée Village, Michel Lapierre. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

En seconde position Une grosse semaine pour le Salaberry

(Normand Morand)

Suite à une défaite de 8 à 0 aux mains du Pierrefonds lundi soir, le Salaberry de Valleyfield de la Ligue junior majeure du Québec occupe maintenant la seconde place de la division Charron à une partie du Lachine.

Hier soir, le Salaberry affrontait au Parc Mar-til cette même formation de Pierrefonds. A cette occasion, la soirée était

commanditée par les Caisse Populaires.

Dimanche à Lachine, le Salaberry a divisé un double. Valleyfield a remporté le premier match 4 à 3 et il a subi la défaite au second par le compte de 8 à 7.

Cette semaine est très importante pour le Salaberry car malgré son retard d'une partie sur Lachine, la formation campvalencienne a deux parties de plus à jouer.



MARIO LALONDE
Président du club Salaberry vous invite

Ce soir, à 20 heures, l'équipe de St-Laurent visitera le Salaberry. Jeudi à la même heure et au même endroit, St-Laurent croisera de nouveau le fer avec les porte-couleurs de Valleyfield et le match sera commandité par Lebon Transport.

Finalement, dimanche, le Salaberry recevra au Parc Mar-til deux équipes de la division Martimbeault. Le premier match à 13.30 heures mettra en présence Sherbrooke alors qu'à 20 heures les visiteurs seront les porte-couleurs de Drummondville.

soleil-express

CONFERENCE DE LÉCUYER

Le conseiller municipal Roger Lécuyer a prononcé il y a quelques temps une conférence devant les membres de l'Association des propriétaires de machinerie

nommé récemment chef du service des installations matérielles du Centre hospitalier de Valleyfield. Il entrera en fonction le 4 août prochain. Depuis de nombreuses années, M. Hébert était à l'emploi

Nos salutations à Mlle Galantéa et... bonne lecture.

MAISONS FLEURIES

Vous trouverez dans la présente édition une fiche d'inscription au concours Maisons fleuries organisé



Mardi de la semaine dernière au stade du parc Marcell c'était la soirée des Régates au match que les Braves de St-Laurent ont disputé au Salaberry de Valleyfield. Avant la joute, on s'est placé pour la photo officielle. On voit la mascotte des régates Coco, Roger Laurin, André Bougie, Luc Hébert et Lucien Currier, du comité organisateur des régates. Derrière, le président du Salaberry Mario Lalonde, le commodore Jocelyn Quenneville, Serge Berniqué lanceur, la reine Lucie Côté, le lanceur Robert Jean, le député péquiste Laurent Lavigne et Claude Langevin du comité des régates.

lourde du Québec réunis en congrès à Québec. M. Lécuyer a pris la parole en tant que représentant de la Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région Montréal-Sud. Notons que le texte de la conférence du conseiller de St-Cécile a été publié dans la revue officielle de l'association, édition du mois de mai.

NOMINATION MARCEL HEBERT

M. Marcel Hébert a été

des architectes Lafleur et Perron.

LE SOLEIL AU MICHIGAN

Une autre preuve que votre hebdomadaire préféré, LE SOLEIL, est le plus populaire. Une jeune fille de Flint au Michigan communiquait avec nous la semaine dernière afin de s'abonner à notre journal. En effet, Néel Galantéa étudie actuellement la langue française et afin de se perfectionner, elle a demandé un abonnement.

par la Chambre de Commerce en collaboration avec les autorités municipales de Valleyfield. La date limite d'inscription est le vendredi 1er août. Des prix intéressants seront remis aux vainqueurs.

REMERCIEMENTS.

Madame Laurentia Leduc, publiciste de la Société St-Jean-Baptiste de St-Timothée, tient à remercier tous les gens qui ont participé ou collaboré de près ou de

LE SOLEIL DU ST-LAURENT, 16 JUILLET 1980



En fin de semaine, la porte de la salle des toilettes du centre communautaire du Parc Sauvé à Valleyfield était verrouillée. En cas "d'urgence" ce n'est pas très utile... (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Parents et amis ont organisé une fête d'adieu au célibat. Tous les amis du couple sont invités samedi soir, le 19 juillet, au centre des loisirs de Bellerville à Valleyfield. Des billets seront en vente à la porte.

JULES LEBOEUF SUR ORDINATEUR.

Toute la carrière de Jules Leboeuf dans le sport des courses sur l'eau est enregistrée dans la mémoire de l'ordinateur de la firme Leboeuf Transport. Sur une simple commande, il est possible d'obtenir en quelques instants toute la fiche de Jules à partir de ses débuts en 1960.

UNE LOTERIE A VALLEYFIELD.

La Chambre de Commerce de Salaberry de Valleyfield s'apprête à lancer une loterie mensuelle. Le tirage aurait lieu le 2e mardi de chaque mois, probablement à partir de septembre. Le lancement de la loterie devrait se faire sous peu.

VACANCES AU CAMP ST-FRANCOIS.

Des vacances sont organisées pour les personnes de l'Age d'Or et leurs amis (es) les 28, 29, 30, 31 juillet et 1er août au Camp St-François. Les réservations doivent se faire le plus tôt possible en composant 373-1298 ou 373-8017.

SIX SEMAINES DE VACANCES.



Certains mordus des régates n'ont pas hésité à s'installer confortablement sur les bords de la baie avec fauteuil et arbre de Noël, aux régates de Valleyfield, la semaine dernière.

vacances plus une semaine en disponibilité ainsi que les congés mobiles.

CLINIQUES DE PUERICULTURE.

Judi, le 17 juillet, 10 à 11 heures, Grande-Île, hôtel de ville, 244 Boulevard Langlois.
Judi, le 17 juillet, 1.30 à 2.30 heures, Bellerville, sous-sol de l'église Notre-Dame de Bellerville.
Mardi, le 22 juillet, 2 à 4 heures, Valleyfield, Services des soins préventifs, 106 St-Jean Baptiste.
Mercredi, le 23 juillet, 10 à 11 heures, St-Clet, bureau de l'unité sanitaire.
Mercredi, le 23 juillet, 1.30 à 3 heures, Coteau du Lac, Pavillon Wilson.

BALLE LENTE.

Il y aura un tournoi de balle lente au profit de l'arena de St-Timothée les 1, 2 et 3 août, pour les classes A et B. Pour obtenir de plus amples informations contactez M. Roger Mc Sween à 373-0253.

COMMUNICATION QUEBEC.



Bébé Mario et ses adjoints ont préparé plus de mille steaks lors de la soirée du Steak des Régates au club nautique. Une soirée qui a été très réussie.

tant ou en écrivant à Communication-Québec, 245 rue Richelieu, St-Jean ou en téléphonant à 346-6879-6870: Recettes de fraises, la bicyclette, une manière de vivre, l'Assemblée nationale du Québec, Etes-vous assuré? Et si l'on venait, 1978-1979 Les réalisations, Les ventes pyramidales, une façon sûre de perdre de l'argent, La pépinière forestière de Berthierville, Loi 33 concerne tout le monde, Pourquoi un conseil du statut de la femme, Festival du bleulet Inc., le tour de l'île, L'archipel de Mingan, Les auberges de Jeunesse 1980, Le journal du travail, Energies nouvelles possibilités.

ALCAN.

La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Limited investira environ \$25 millions pour le réaménagement de ses installations de transformation de la bauxite à son usine de produits chimiques de Jonquière.

Louis de Gonzague. Il s'agit d'une organisation des pompiers volontaires de St-Louis de Gonzague et de St-Etienne.

COMPETITIONS POMPIERS

Des compétitions mettant en présence des pompiers volontaires auront lieu les 2 et 3 août prochains à St-

du 31 mai au 1^{er} septembre 1980

83, rue Saint-Jean-Baptiste Valleyfield, P.Q. Tél.: (514) 371-7771

vachon & martin avocats

FRANCOIS VACHON B.A., M.C.A., L.L.L. CLAIRE MARTIN DEC., L.L.L.



Les 25, 26 et 27 juillet prochain aura lieu à Dollard des Ormeaux une importante compétition provinciale de natation. L'équipe de Valleyfield C.A.S. enverra neuf nageurs de toutes catégories soit: Garina Thomas, Eric Kramer, entraîneur, Christian Leduc, Daniel Beaudry, Stéphane Tremblay, Stéphane Lebourdais et Patricia Matte. Etalent absents lors de la photographie: Nathalie Renault Chantal Lachance et Michel Rochefort. Bonne chance à tous les nageurs. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)



225 Victoria, Valleyfield 371-7117

loin aux activités des Fêtes des 23 et 24 juin dernier. Leur support aura permis d'en faire un grand succès selon Mme Leduc.

SORTEE D'ADIEU AU CELIBAT.

L'ex-porte-couleur du National de Valleyfield, Robert Maheu, mira sa destinée à celle de la jolie Lucie Dion au cours des prochaines semaines.

Achetez directement

DE VOTRE IMPORTATEUR

CERAMIQUE CAMPI

123 CHAMPLAIN VALLEYFIELD

- TUILES • MOSAIQUE
- MARBRE • TERRAZZO

GROS & DETAIL 371-5442

• SERVICE LOCATION D'OUTILS

- GRAND CHOIX POUR LIVRAISON IMMEDIATE
- NOUS VOUS CONSEILLONS POUR LA POSE

INVITATION SPECIALE aux marchands et artisans locaux

LES ENCAN ST-STANISLAS

ENCAN

NOUS SOMMES MAINTENANT A L'INTERIEUR

TOUS LES VENDREDIS

VOUS POUVEZ VENDRE ou ACHETER

ANTIQUITES - MEUBLES USAGES - APPAREILS ELECTRIQUES - ARTICLES DE SPORT etc

MARCHE AUX PUCES ROUTE 236 ST-STANISLAS INF 371-5018

FRAISES

A VENDRE "tant que vous en voulez!"

ou CUEILLEZ VOUS-MEME

HUBERT SAUVE 373-2979

140 CHEMIN DU MILIEU VALLEYFIELD

HITACHI

SPECIAL VACANCES

Mini-appareils M-1

Cette mini-chaîne comporte un amplificateur, un synthoniseur, une platine d'enregistrement et des haut-parleurs. De petites dimensions, le M1 n'en est pas moins puissant et de conception et de qualité supérieures.

Disponible avec valise



ANDRE RADIO T.V.

30 AVE. GRANDE-ILE VALLEYFIELD 373-6058

NUMEROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	6	16	18	19	26
6 SUR 6	5 SUR 6	4 SUR 6	5 SUR 6+	30	
GROS LOT APPROXIMATIF VENDRE \$521 000 ⁰⁰		349 606 ⁰⁰		1 032 ⁰⁰	
		5849 78 ⁰⁰		36 494 ⁰⁰	
				\$1 900 729 ⁰⁰	

LES BILLETTS GAGNANTS DE 2505 ET 305 DE LA MINI SONT ENCAISSABLES A TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

NUMERO TRAJE: 115 11 juillet 1980

NUMERO COMPLET	NUMERO	POSSIBILITE DE
5 CHIFFRES	041 602	3 GAGNANTS DE 50 000\$
4 CHIFFRES	41 602	27 GAGNANTS DE 5 000\$
3 CHIFFRES	1 602	278 GAGNANTS DE 250\$
2 CHIFFRES	602	2781 GAGNANTS DE 50\$
1 CHIFFRE	02	27810 GAGNANTS DE 5\$

Le transport par ambulance

L'hôpital peut continuer d'appliquer sa politique

(Marthe Martel)

Le Centre hospitalier de Valleyfield peut, depuis mardi le 2 juillet, continuer d'appliquer sa politique concernant l'utilisation des ambulances, puisqu'à cette date, l'injonction émise le 1er mai, sur la demande des Ambulances routières, a été rejetée.

La politique adoptée le 26 février 1979 par le Conseil d'administration du Centre hospitalier stipule que les transports ambulanciers payables par l'hôpital doivent être répartis entre "Les Ambulances routières" et les ambulances "L.P.R."

Rappelons que, suite à l'adoption de cette résolution, "Les Ambulances routières" ont décidé de poursuivre le Centre hospitalier, alléguant que la nouvelle politique de cet établissement lui faisait perdre chaque jour des milliers de dollars en revenus.

"Les Ambulances routières" ont de plus demandé que soit émise une injonction afin d'empêcher le Centre hospitalier d'appliquer sa politique jusqu'à ce que le jugement soit rendu. L'entreprise en question a obtenu l'injonction le 1er mai.

Le Centre hospitalier a cependant décidé d'aller en appel et a gagné sa cause mardi le 2 juillet, le juge déclarant que "Les Ambulances routières" n'avaient pas fait "la preuve que l'injonction interlocutoire était nécessaire pour empêcher que ne lui soit causé un préjudice sérieux ou irréparable". Il est à noter que le jugement rendu le 2 juillet par le juge Monet ne met pas fin à la poursuite.

Les régates ne polluent pas

(Michel Jolicoeur)

Une petite usine pilote de filtration a été aménagée à l'aqueduc municipal de Valleyfield pour effectuer des essais de filtrabilité à la demande des Services de Protection de l'Environnement en vue de la construction prochaine de l'usine de filtration.

Cette petite usine pilote comporte un filtre, un réservoir de mélange de produits, des pompes doseuses et un turbidimètre. Des essais de filtrabilité ont été effectués au printemps et d'autres lors de la fin de semaine des régates pour tenter de déceler la présence de phénols dans l'eau. Au niveau de la filtrabilité les résultats ont été excellents et les régates n'ont pas nécessité une plus grande filtration. Des échantillons ont aussi été pré-

levés et envoyés aux SPE pour analyse.

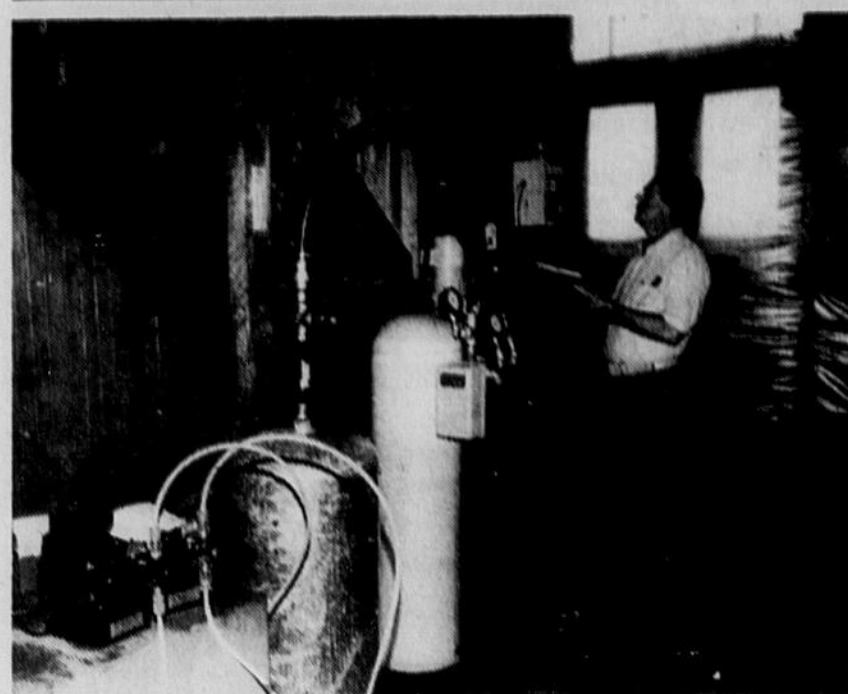
Tout ces essais ont pour but de déterminer si la future usine de filtration devra être dotée de bassins de sédimentation ou si au contraire une simple filtration directe serait suffisante. La firme Derome qui procède aux essais présentement est d'avis que la filtration directe serait suffisante, et les essais ont pour but d'en faire la preuve aux SPE. Une filtration directe permettrait une économie de trois millions de dollars dans le coût de construction de l'usine de filtration et une économie également pour les contribuables dans le coût de l'eau potable.

D'autre part, l'usine de filtration qui sera construite sera une usine modulaire. Elle sera con-

cue de sorte que divers équipements pourront y être ajoutés selon les conditions futures de l'eau à filtrer.

Quand verrons-nous la construction de l'usine de filtration? Selon l'ingénieur Louis Derome, les essais effectués récemment font en sorte qu'on est maintenant prêt à présenter les plans préliminaires de l'usine. Lorsque ces plans auront été approuvés, on présentera alors les plans complets d'exécution et à la suite de l'adoption de ces derniers plans, viendra l'autorisation de construire l'usine de filtration.

Rappelons que l'usine de filtration doit être érigée en bordure de la rivière St-Charles entre le centre d'achats Valleyfield et la rue St-Charles.



L'ingénieur Louis Derome fait une lecture du turbidimètre à la petite usine de filtration de l'aqueduc municipal. (Photo Le Soleil)

Maisons fleuries

Un concours d'embellissement à Valleyfield

(Normand Morand) Le conseil municipal de Valleyfield a accepté la semaine dernière d'accorder à la Chambre de Commerce locale une somme de \$1,700, dans le cadre de projet "Maisons Fleuries". Ce montant sera remis en bourses aux citoyens qui seront proclamés gagnants à la fin du mois d'août prochain.

Un jury composé d'au moins trois personnes visitera en août les maisons, industries et commerces inscrits au concours et notera ses appréciations selon un barème précis.

Les prix offerts seront de \$250, \$100 et \$50, pour une première, deuxième et troisième place respectivement dans chacun des trois secteurs.

Rappelons que ce concours sur le plan local

s'inscrit dans le cadre du concours "Villes et villages fleuries" ainsi que "Maisons fleuries" parrainé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La Chambre de Commerce de Valleyfield se dit heureuse de l'implication des autorités municipales au sein du projet. De plus, elle estime que la réalisation de la première phase de la roseaie lui permet d'accorder un intérêt accru au concours "Maisons fleuries".

Le but de ce concours organisé par la Chambre de Commerce et auquel la ville de Valleyfield a accordé un soutien financier est de développer chez les campivalenciens le goût d'embellir leur milieu, d'améliorer la qualité de la vie, de rendre la ville plus attrayante et de promouvoir le développement de l'horticulture ornementale auprès des citoyens.

Un St-Hubert à Valleyfield?

(Normand Morand) Les Rôtisseries St-Hubert ont demandé récemment à la ville de Valleyfield un permis de construction afin de s'installer sur le terrain du Carrefour Langlois à proximité du magasin Canadian Tire et en bordure du Boulevard Mgr Langlois.

Le permis n'a pas encore été accordé et lundi soir, le conseiller Peter Rozon a proposé que le dossier soit référé à la commission d'urbanisme pour étude et recommandation. Cette commission ne doit pas

siéger avant la fin du mois d'août mais le conseil a exprimé le vœu qu'une séance spéciale soit tenue afin d'étudier ce dossier.

Il appert que les promoteurs attendraient une réponse dans les plus brefs délais. Incidemment, ces promoteurs seraient ceux qui exploitent actuellement une semblable rôtisserie à Dorion. Après Château-guay et Dorion, la ville de Valleyfield serait la troisième municipalité du Sud-Ouest du Québec à être dotée d'une Rôtisserie St-Hubert.

Gaétan Bonin quitte la fonction de trésorier

(Normand Morand)

Trésorier par intérim de la ville de Valleyfield depuis janvier dernier et confirmé dans cette fonction il y a quelques semaines par le conseil municipal pour un mandat de trois années, M. Gaétan Bonin a annoncé vendredi dernier au gerant M. Gaétan Rousseau qu'il refusait le mandat qui lui était confié.

"M. Bonin nous a avisés

qu'il souhaitait réintégrer le poste de comptable qu'il occupait jusqu'en janvier dernier. D'ailleurs, il n'avait pas encore signé le protocole concernant sa nomination au poste de trésorier. Il n'est donc pas question de démission" a déclaré M. Rousseau.

Lundi soir, le conseiller Peter Rozon a proposé que le poste de trésorier

soit ouvert pour une période de trois semaines et que l'offre d'emploi soit publiée dans les journaux locaux. De plus, le poste de gerant-adjoint sera créé au sein de la fonction publique municipale. Dans ce cas également, le poste sera ouvert pour une période de trois semaines. Toutefois, le conseil aura à se réunir afin de définir la tâche de ce nouvel employé.



Samedi soir dernier au sous-sol de l'église Sacré-Coeur de Valleyfield, M. et Mme Rosario "Kitoute" Joannette célébraient leur quarantième anniversaire de mariage. Ils ont été honorés par de nombreux parents et amis.

La Meublière
PLANTE ET CLAIRMONT

17 DU MARCHÉ VALLEYFIELD 373-4855	22 LAMBTON ORMSTOWN 829-2326	130 ST-LAURENT BEAUHARNOIS 429-4888
---	------------------------------------	---

REFRIGÉRATEURS SANS GIVRE
Le solde d'entrepôt annuel GE, une occasion en or de faire vos achats!

Ces deux excellents réfrigérateurs SANS GIVRE sont dotés de parois minces avec isolant moulé en place. Parmi leurs caractéristiques, soulignons leur grande contenance, les balconnets des portes, les clayettes en porte-à-faux dans le compartiment réfrigérateur, le garde-viande, les deux légumiers, le garde-beurre réglable, le casier à fromage et les deux oeufiers alvéolés amovibles. Modèles de 15 et 17 pi cu de teinte amande. D'excellentes VALEURS à

L15JKR REG.: \$619.00 \$549.00	L17JKR REG.: \$690.00 \$619.00
---	---

LAVEUSE AUTOMATIQUE
Le solde d'entrepôt GE PRÉSENTEMENT en cours vous offre l'opportunité d'ECONOMISER à l'achat d'une laveuse ou d'une sècheuse automatique.

Voyez dès maintenant cette laveuse automatique dotée de cinq cycles, y compris le cycle "apprêt permanent/tricotés de polyester". Parmi ses autres caractéristiques, mentionnons la commande à réglages infinis du niveau d'eau, le système de lavage "Filter-Flo", la suspension robuste et son usage facilité grâce aux instructions imprimées à l'intérieur du couvercle. Modèle W532R. Un achat intéressant.

REG. \$460.00 **\$409.00**

SECHEUSE
avec système de séchage à CIRCULATION AXIALE DE L'AIR

La sècheuse assortie (modèle D532R) de teinte amande offre quatre cycles, y compris le cycle "apprêt permanent/tricotés de polyester". Choix de trois réglages pour la température. Filtre à charpie commodément placé à l'avant. Tambour à grande capacité. Bouton de mise en marche de sécurité. Un achat exceptionnel.

REG. \$295.00 **\$259.00**

CUISINIÈRES DE 30 po
Vous êtes à la recherche d'une nouvelle CUISINIÈRE? Alors vérifiez les valeurs exceptionnelles que représentent ces deux modèles.

Le modèle de luxe J34KV est caractérisé par sa minuterie automatique du four/horloge/compte-minutes, ses commandes à réglages infinis de la chaleur, ses éléments amovibles (deux de 8 po et deux de 6-po), son système de "mini-grillage", la lèchefrite et le grill en porcelaine et le tiroir de rangement. Un appareil doté d'autant de caractéristiques, un achat exceptionnel à

REG. \$445.00 **\$399.00**

Si vous souhaitez jouir des avantages exceptionnels d'un four autonettoyant automatique "Rapid Clean" en plus des caractéristiques énumérées précédemment, alors choisissez le modèle J35KT, une aubaine indiscutable à

REG.: \$610.00 **\$549.00**

Super Aubaines d'Été...

30% à 40%

de Réduction

sur tous les...
MEUBLES D'EXTERIEUR EN MAGASIN

La Meublière
PLANTE ET CLAIRMONT

17 DU MARCHÉ VALLEYFIELD 373-4855	22 LAMBTON ORMSTOWN 829-2326	130 ST-LAURENT BEAUHARNOIS 429-4888
---	------------------------------------	---

Lettre du comité du H.L.M.

Le déclin de la démocratie municipale?

Les citoyens de Beauharnois se posent sérieusement une question: Sommes-nous en démocratie ou bien sommes-nous toujours et encore sous le régime féodal du "magister dixit"?

Autrement dit, allons-nous accorder aux citoyens ce qu'ils veulent et sont en droit de recevoir ou bien, allons-nous faire selon les

volontés du principal magistrat de la Ville et de son principal acolyte?

Après tout, qui, selon vous, a payé le collège? Qui l'a construit? Qui l'a entretenu depuis 1925? Qui a payé le prix initial de \$40,000 pour le terrain en 1923? C'est vous, la population. Vous, les gens d'un certain âge, qui voudriez, aujourd'hui, aller y habiter.

Si la vocation de cet

immeuble doit être changée, de vocation éducative en vocation locale, ou autre, qui, selon vous, a le droit légitime de se prononcer sur le sujet? Devons-nous écouter la voix de celui qui prêche dans le désert ou celle du peuple qui demande son dû et un peu de justice après de longues années de labeur?

Deux (2) fois, le Conseil

de Ville a voté majoritairement en faveur de la construction des H.L.M. sur l'emplacement du Collège... dernièrement, le même Conseil a fait volte-face et voté contre leur idée première et en faveur de la position du maire sur le sujet. Pourquoi? La démocratie municipale serait-elle sur son déclin? Déjà? Il est vrai que M. le maire parcourt la ville depuis quelque temps pour se

gagner des adeptes. Le 10 juillet, au cours d'une assemblée spéciale du Conseil, il a cavalièrement mis à la porte une honnête citoyenne qui n'adressait pourtant la parole à personne. Avait-il des choses ultra-sécrites à révéler à ses nouveaux acolytes? Ne croyez-vous pas que la question qui débute cet article commence à prendre une sérieuse et terrible signification?

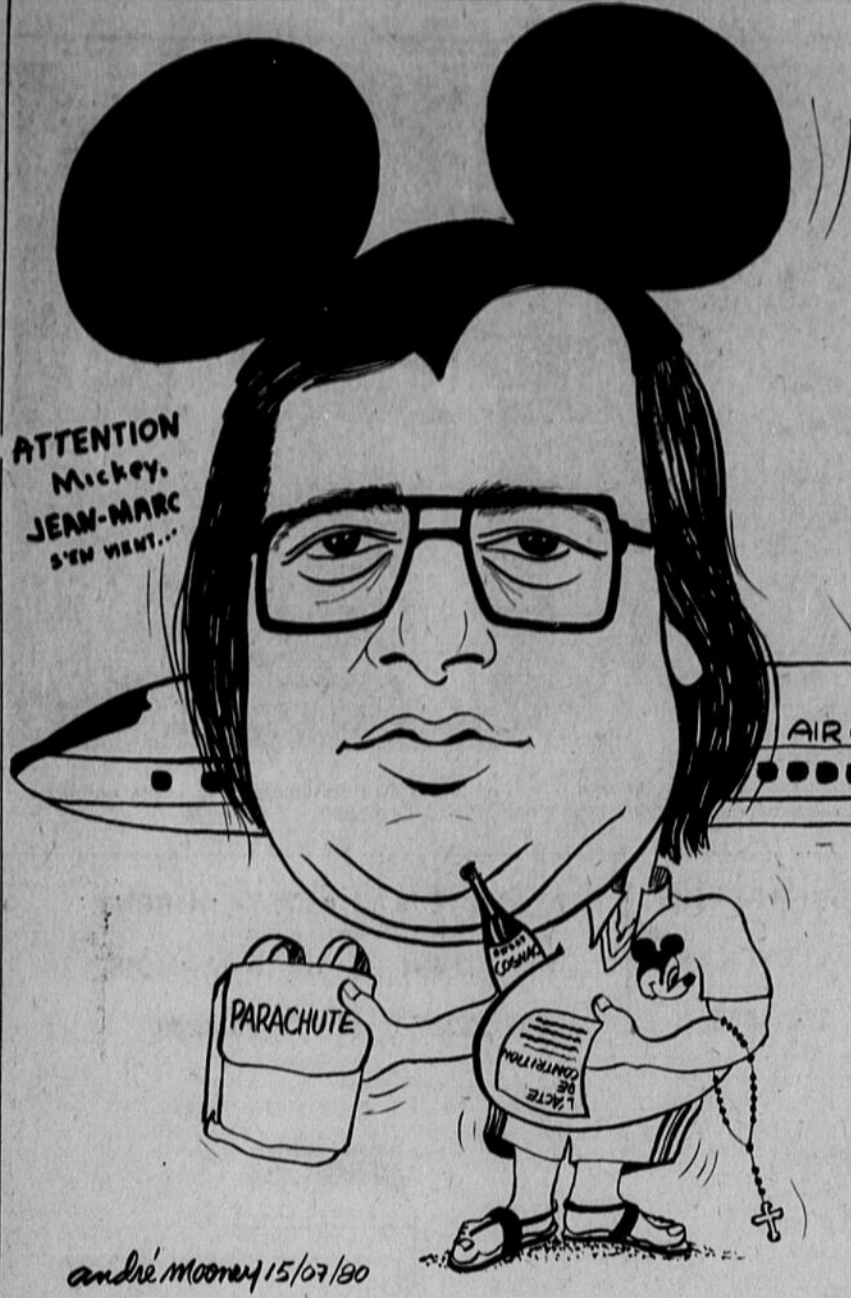
Si un referendum était organisé pour sonder et connaître enfin l'opinion des citoyens?

Si, à notre invitation, les mêmes citoyens se mettaient à téléphoner au maire ou à inonder l'Hôtel de Ville de lettres pour donner carrément leur avis et signifier à leurs élus leurs volontés au sujet des H.L.M.?

Tous les citoyens devraient mettre l'épaule à la roue et refuser à la

Cité le droit d'emprunter une autre somme énorme pour bâtir un nouvel Hôtel de Ville dont nous n'avons aucun besoin. Ne sommes-nous pas assez endettés et surtaxés? Le programme d'assainissement des eaux, dont le coût s'éleva à dix (10) millions de dollars, sera payé à 50% par le gouvernement provincial. L'autre 50% sera payé par la ville de Beauharnois et ses environs immédiats. Ceci nous laisse prévoir une substantielle augmentation de nos taxes. N'est-ce pas suffisant? Avons-nous encore besoin d'y ajouter le monument "Francœur"? S.V.P. aidez-nous à voter, aidez-nous à téléphoner à votre maire... écrivez-lui... CA PRESSE... Nous sommes particulièrement fiers de vous dire que la Ligue des Citoyens de Beauharnois nous appuie à 100%. Merci à l'avance pour tout ce que vous ferez pour nous et pour vous-mêmes.

Le Comité des H.L.M.



ATTENTION Mickey, JEAN-MARC S'EN VAINT...

André Moorey 15/07/80

Lettre ouverte

Futur parc du Bas-Canada

Il serait louable de greffer les îles du pont Langlois au projet d'ouverture du canal Soulanges sur lequel un comité de citoyens a déjà entamé un travail considérable. Leur but est de faire de ce plan d'eau le futur parc du Bas-Canada.

Les îles plus haut mentionnées, ont déjà tout ce qu'une base plein-air peut exiger. Il existe sur place des possi-

bilités très variées. L'endroit est tout désigné pour un centre de pisciculture avec un jeu de gravité pour les bassins. Elles ont aussi la vocation naturelle de sanctuaire d'oiseaux avec cinquante-sept (57) espèces connues.

De plus, il serait facile de réunir toutes ces îles à cause de leur proximité. Des pontons ou des ponts arqués se-

raient tout désignés. Elles se prêtent très bien au camping et à la pêche ainsi qu'à toutes les activités de plein-air: course à pied, pistes cyclables, tours d'observation, téléphérique. En somme, il s'agit d'un site sans pareil pour profiter "à plein" de la civilisation des loisirs.

Afin que cette addition au projet du futur parc du Bas-Canada prenne le chemin du non-retour, il serait urgent

de fusionner les forces gouvernementales dans le cadre d'une réunion extraordinaire.

Il faudrait de plus un regroupement des Chambres de Commerce et de toutes les associations ou organisations qui favorisent l'environnement et la revalorisation du patrimoine dans les comtés de Soulanges et de Beauharnois.

Il ne faut pas oublier que les îles du Pont Langlois sont à proximité du canal Soulanges et qu'elles font partie de ce comté. Elles sont aussi le trait d'union qui relient ces deux comtés.

Les forces regroupées des représentants des deux comtés concernant l'exploitation de ces "perles du St-Laurent" sont les députés Lavigne et Cuerrier (provincial) ainsi que Herbert et Laniel (fédéral). Leur implication serait une obligation de leur compréhension et de leur détermination pour mettre en branle cette réalisation.

Attendez pour voir quel groupement, association ou Chambre de Commerce agira le premier afin que table ronde soit faite autour de cette ambitieuse aventure.

Toute la région et même tout l'est de la province de Québec pourraient profiter de cette réalisation sociale, politique, culturelle, etc. Cette réalisation aurait un impact sérieux sur l'environnement, l'écologie, le tourisme, etc. Les retombées seraient incalculables.

Aujourd'hui et demain Assemblée des électeurs concernant l'ex-Caisse Sacré Coeur

(Normand Morand)

C'est aujourd'hui et demain au bureau du greffier de la ville de Valleyfield à l'hôtel de ville, que les électeurs-propriétaires pourront s'opposer au règlement d'emprunt de \$70,000, concernant l'achat de l'ex-caisse Sacré-Coeur afin d'en faire un centre communautaire.

En vertu de la loi des Cités et Villes, si cinq cents électeurs-propriétaires se rendent signer le registre officiel et ainsi manifestent leur opposition au projet d'emprunt, le conseil

municipal est placé devant l'alternative suivante: abandonner le projet ou décréter un referendum.

Le conseiller du quartier Champlain Peter Rozon, a déjà révélé que si cinq cents citoyens s'opposaient, le projet serait tout simplement abandonné et que les autorités municipales opéreraient plutôt pour la construction d'un nouvel édifice.

Jusqu'à maintenant, le mouvement d'opposition au projet a été très timide. La semaine dernière, le comité de citoyens Le Troisième Œil incitait la population par

le biais d'un communiqué à s'opposer au règlement d'emprunt. Cette semaine, le comité de ci-

toyens est demeuré muet. Si le règlement d'emprunt pour l'achat de l'édifice est adopté, les

autorités municipales procéderont d'ici peu aux rénovations de l'immeuble.

conseil en bref

(Normand Morand)

ABSENCES.

Trois conseillers municipaux étaient absents lundi soir lors de l'assemblée régulière du conseil de Valleyfield. MM. Marleau et Bertrand étaient absents à cause de maladie alors que M. Lecuyer était en vacances.

11 AOÛT

La prochaine réunion du conseil aura lieu lundi le 11 août à 20 heures afin de permettre aux membres du conseil de s'accorder quelques semaines de vacances.

VALLEYTANK.

La firme Valleytank qui oeuvre au port de Valleyfield depuis de nombreuses années renouvelera son bail avec la cité. Le projet de renouvellement a été présenté au conseil lundi soir. Le maire Trépanier a été autorisé à signer le document mais seulement après qu'il aura été traduit. Ainsi, ce document était rédigé en anglais et c'est en français que les transactions doivent s'effectuer depuis l'adoption de la loi 101. M. Le Voguer devra donc se chercher un traducteur.

H.L.M.

Le député Lavigne a avisé le conseil que la moitié des quarante unités de logements qui seront construits prochainement à Valleyfield pourrait être affectée à des familles à revenus modestes. Or, le maire Trépanier a expliqué que le conseil avait décidé qu'ils seraient affectés aux personnes âgées à cause de la demande en ce sens.

PAS DE DESSINS.

Le conseil municipal n'est pas d'accord pour faire peindre ses rues comme le disait le conseiller Rozon. Ainsi, une demande des artisans de la rue Alfred pour dessiner le pavé de la rue a été refusée. Quant à l'appui de la ville pour l'obtention d'un permis de la S.A.Q., le conseiller Lefebvre discutera avec les artisans. Toutefois, à prime abord, le conseil ne semble pas d'accord.

RUE BRASSARD.

Il appert que les S.P.E. auraient accordé des permis à des propriétaires de terrains sur la rue Brassard dans le secteur de la Baie. Le conseil aurait appris la chose que tout dernièrement et ces permis auraient été émis l'an dernier. Le conseil s'informera afin de savoir si d'autres "permis-surprises" ont été accordés.

TAXES.

Le compte définitif de taxes municipales sera expédié aux contribuables vers la mi-août. Ce sera un cadeau pour la rentrée des classes.

ECOLE DE BALLET.

Tout indique que les activités de l'école de ballet classique se dérouleront au Centre de Bellverve au cours de la saison prochaine. Le S.R.C. examine actuellement les possibilités de relocalisation de la boîte et de l'haltérophilie.

EVALUATEURS.

Il appert que les évaluateurs visiteront des maisons alors que les adultes sont absents. Le conseiller Rozon a noté que des plaintes à ce sujet lui étaient parvenues. Il a expliqué qu'une telle manière de procéder était inconcevable et que les évaluateurs devraient à l'avenir visiter les maisons en présence d'adultes et non d'enfants.

PARCLEGER.

Le parc Léger dans le quartier Champlain a été la scène de vandalisme. Le conseiller du quartier a proposé l'installation d'une barrière, d'une lumière supplémentaire et que la surveillance y soit plus sévère.

CAMIONS.

Poirier Automobiles, à la suite de soumissions publiques, fournira deux camions (\$70,999) et trois camionnettes (\$25,718) à la ville de Valleyfield.

KINO-QUEBEC.

Les balises que veut installer Kino-Québec dans le parc Sauvé et ailleurs ne sont pas à l'encontre du règlement sur l'affichage. Un rapport de l'inspecteur en bâtiments le confirme.

CENTRE NAUTIQUE.

Deux avis de réclamation sont parvenus au conseil concernant des dommages à des embarcations survenus dans la marina. Le conseiller Rozon a demandé que la surveillance soit plus serrée. Dans l'un des cas, une embarcation aurait heurté des débris qui flottaient et dans l'autre, des barjis se seraient détachés afin d'aller donner sur une embarcation.

EAU EST BONNE.

Des tests effectués la semaine dernière ont démontré que l'eau sortant de l'usine de pompage de Valleyfield était de bonne qualité lorsqu'il n'y avait de turbidité. Ainsi, l'ingénieur Derome a conclu que des bassins de sédimentation n'étaient pas nécessaires.

POURSUITE.

L'inspecteur en bâtiments a recommandé au conseil d'entamer des procédures contre M. Robert Faubert qui aurait illégalement aménagé un terrain de stationnement à l'angle des rues St-Thomas et St-Cécile. Le dossier suivra son cours.

AUTOVETTE.

Le club Autovette sera à Valleyfield les 2 et 3 août. Le conseil a autorisé l'utilisation du Parc Marcell à cette fin. Toute la population est invitée à visiter cette attraction.

PARC INDUSTRIEL.

Des demandes de subventions pour les infrastructures du parc industriel (sur le site et hors-site) seront acheminées aux ministères fédéral et provincial de l'Industrie et du Commerce ainsi qu'au ministère de l'Expansion économique régionale. Des députés Laniel et L.Q. Lavigne recevront également copies de ces dossiers demandant des subventions.

EMPRUNTS.

Il y aura sessions d'enregistrement les 23 et 24 juillet au bureau du greffier concernant les règlements d'emprunt de \$745,000 et \$67,000, adoptés lundi soir par le conseil pour la réalisation de différents travaux.

ENSEIGNES.

Le conseil municipal de Valleyfield a accordé un délai de dix jours aux propriétaires d'enseignes amovibles installées dans la municipalité pour les enlever. On sait que le règlement 795 interdit de telles enseignes.

MOOSE JAW.

Dans le cadre de la Semaine du Canada, les villes de Valleyfield et de Moose Jaw en Saskatchewan étaient jumelées. Le maire Trépanier a été nommé maire honoraire de cette ville de l'ouest canadien et le même honneur a été rendu au premier magistrat de Moose Jaw. Ainsi jusqu'au 31 juillet prochain, M. Raylor sera maire honoraire de Valleyfield.

PARC SAUVÉ.

Le conseiller Peter Rozon a mandaté l'ingénieur M. Alcide Lafontaine pour préparer les plans quant à l'éclairage du terrain de stationnement et du Parc Sauvé.

ASTEN-HILL.

Le maire Trépanier a été mandaté pour entreprendre des négociations avec la firme Asten-Hill sur le Boulevard du Havre quant à l'achat du terrain en bordure de la Baie St-François.

POLICIERS.

Me Jean Paul Legault représentera la ville de Valleyfield lors de l'arbitrage pour régler le différend quant à la convention collective des policiers pompiers de la municipalité.

le soleil
DU ST-LAURENT

C.P. 220
VALLEYFIELD, J6S 4V6

PHILIP VAN SON
EDITEUR ET GERANT-GENERAL

BUREAU DE VALLEYFIELD
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

PETER ROZON
directeur

• **Conseillers en publicité**
région de Valleyfield
Jean-Louis Brault 373-8555
Peter Rozon 373-8555
Union de Valleyfield, Ormstown, Soulanges, Huntingdon
Jacqueline Rozon 373-8555

• **Redaction**
Marthe Martel
Normand Morand
Michel Jolicoeur

• **Photographie**
Jacques Smith

• **Production**
Jean-Marc Beauchamp

• **Secrétariat**
May Lalonde
Louise Thibeault
Ginette Daoust

BUREAU - CHEF
1533 boul. de Léry
Ville de Léry, 692-8555

Envol postal de deuxième classe - No enregistrement 2523
Imprimé à l'Imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, La Salle

Le SOLEIL du St-Laurent et The St-Laurence SUN sont publiés par The St-Laurence SUN (1964) Ltd et desservent les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée

LES LETTRES DE NOS LECTEURS
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

claud barrette, ll.l.
avocat
39 jacques-cartier, valleyfield
373-8722

Le plus vaste CHOIX DE TAPIS
• Les meilleurs prix!
VENTE • SERVICE • INSTALLATION
TAPIS • TUILES • PRELARTS

TAPIS GUY LABERGE
22 MGR LEBLANC
373-0548 NOTRE-DAME DU SOURIRE

QUALITE • CHOIX • SERVICE

CENTRE DE LIQUIDATION TAPIS GUY LABERGE
4 MGR LEBLANC
371-4088 NOTRE-DAME DU SOURIRE

BALANCES DE COUPONS DISPONIBLES
SERVICE DE NETTOYAGE DE TAPIS
A LA VAPEUR

BOUCHERIE TINUS
Tinus Moojehind Frop

285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

Les professionnels de l'alimentation
SPECIALITE : BOEUF DE L'OUEST • COUPE FRANCAISE • BOEUF CONGELATEUR

SPECIAL CETTE SEMAINE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 5 HRES P.M.

ARRIERE DE BOEUF 182 lb 1 55	ROTI DE PALETTE LB 99¢
DEVANT DE BOEUF 116 lb 1 05	STEAK DE PALETTE LB 1 39
1/2 BOEUF (A) 1.50 (D) 1.25	

CUBES DE BOEUF LB 1 99	ROTI DE COTES CROISEES LB 1 59
ROTI DU ROI LB 2 99	STEAK DE CHARCOAL LB 1 79
STEAK MINUTE LB 1 99	JAMBON CUIT TRANCHE LB 1 69
BOEUF NACHE ORDINAIRE LB 99¢	PRUNES LB 59¢
	1/2 PORC LB 79¢

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 am à 11 pm

NOUS OFFRONS TOUS
LES GENRES DE VOYAGES
ANNONCES DANS
LES JOURNAUX, RADIO
ET TELEVISION

Voyage ATOU

PERMIS PROVINCIAL 147876750523

139 VICTORIA AU TERMINUS D'AUTOBUS VALLEYFIELD 373-5452



MIEUX
vous servir
pour votre entière satisfaction



TOURS MONT-ROYAL

présentent un voyage inégalable

Merveilleuse France

- de la Normandie à la Bretagne par les plages du débarquement
- le Poitou et ses églises
- le Bordelais et ses grands vins
- les Pyrénées avec Lourdes
- la Côte-d'Azur
- les Alpes par la route Napoléon
- la Bourgogne



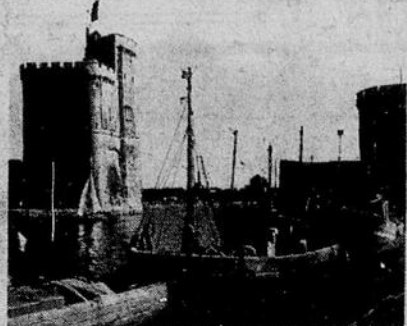
12 JOURS
pour seulement

\$1,279

transport aérien en sus

CIRCUIT CARTOUR

NO 8.14
12 JOURS
en autocar de Paris à Paris
Départ de Paris les:
- 3 août
- 7 septembre



1^{er} JOUR : PARIS-CAEN

Départ de Paris à 7 h. 30 par l'autobus de l'ouest Rouen, ville de la Normandie. Par le pont de l'Europe, arrivée à Honfleur, charmant port de pêche. Déjeuner. La route côtière. Les plages de Trouville, Deauville, Cabourg, Arromanches, les plages de débarquement. Bayeux, dont la tapisserie de la Reine Mathilde, document d'une valeur unique. Arrêt à Lisieux, le lieu de naissance de sainte Thérèse. Arrivée à Caen, ville de 140 000 habitants. Dîner, logement à l'hôtel Malherbe.

2^e JOUR : CAEN - ANGERS

Traversée du bocage normand, mesant tout à tour champs et bocquets. Villerville-les-Poisses. Arrivée à Angers. Déjeuner. Le Mont Saint-Michel - la merveille de l'Occident - Vierge Marie. Visite de la ville de Saint-Malo, dont les fortifications furent l'épopée des grands aventuriers. Route par Angers, ville de la Bretagne, Rennes et Angers. Dîner, logement à l'hôtel Concorde.

3^e JOUR : ANGERS - POITIERS

La vallée de la Loire. Visite des châteaux de Angers et de la Touraine. Arrivée à Poitiers. Déjeuner. Langais. Azay-le-Rideau, une des réussites de la Renaissance. Arrivée à Poitiers, ville de la Touraine. Tours, déjeuner. Vouzay, Loches, patrie d'Arlet de Vigny, à contempler son aspect de « cité-fortifiée ». Visite de Chinon. Traversée du Poitou, arrivée à Poitiers. Dîner, logement à l'hôtel de France.

4^e JOUR : POITIERS - BORDEAUX

Départ pour Chauvigny, la ville aux châteaux. Forts démantelés. Bellac, ville de Groulx, dont une partie de son œuvre reflète les paysages qui l'ont inspirés. Déjeuner. Route pour Cognac, métropole des eaux-de-vie qui portent son nom. Visite des caves. Orléans dans l'ancien château de François I^{er}. La vallée de la Charente. Saintes, Bernard Palissy y découvrit le secret de l'émail. Bordeaux, visite de la ville. Dîner, logement à l'hôtel Frantel.

5^e JOUR : BORDEAUX - LOURDES

Par la route nationale. Biarritz, Labouheyre. Bayonne. Biarritz, plage et station mondaine de la côte basque. Déjeuner. Peyrehorade, parcouru le long du Gave. Pau, ville classique d'un vignoble aux Pyrénées. Le château de Pau, ou château de la Bastille, qui fut le lieu de naissance de Henri IV et le panorama que l'on découvre du boulevard des Pyrénées sont célèbres. Arrivée à Lourdes, lieu de pèlerinage et de la crotte de la Vierge. Dîner, logement à l'hôtel Impérial ou similaire.

6^e JOUR : LOURDES - ALBI

Le matin, visite de la ville et départ pour Barres, village où Bernadette passa son enfance, niche au creux d'un valon, un joyau de la Bigorre. Déjeuner à Lourdes, dans une auberge typique. Tarn, Saint-Caprais. Toulouse, « ville rose à l'aube », ville rouge au soleil cru, ville neuve au crépuscule. Tour d'orientation et départ pour Albi, la ville rouge, construite en brique et dominée par la cathédrale gothique Sainte-Cécile. Dîner, logement à l'hôtel du Grand-Saint-Antoine.

7^e JOUR : ALBI-MONTEPELLIER

Départ pour Castels, traversée de la montagne noire, dernier chaînon des Cévennes. Carcassonne, ville de la cité médiévale, telle que Viollet le Duc l'a conservée. Déjeuner. Par Narbonne, Béziers, Sète, ou route Paul Valéry, arrivée à Montpellier, grand centre intellectuel aux noms des écrivains et penseurs célèbres tels que Montaigne et Rabelais. Dîner, logement à l'hôtel Sottiel.

8^e JOUR : MONTEPELLIER - MARSEILLE

Départ pour Nîmes, ville de la « Rome française » et ses arènes, la Maison Carrée. Aix, par ses ambassadeurs romains, son ancienne cathédrale et son opéra; est une des villes d'art les plus intéressantes de France, ville de la belle agriculture romaine Saint-Tropez et son célèbre « ramponneau ». Les arènes - déjeuner. Les Baux de Provence, une des merveilles de la France, érigées de son site, les ruines de cette cité fondée par le cadre de ses roches tourmentées comportent un ensemble extraordinaire. Arrivée à Marseille, deuxième ville de France, important port de la Méditerranée, la Calade, le vieux port, la promenade de la Corniche, le Prado. Notre-Dame-de-la-Garde, où sont enterrés Napoléon. Dîner, logement à l'hôtel Frantel.

9^e JOUR : MARSEILLE - NICE

La Côte d'Azur. Bandol, Toulon, premier port militaire de France, situé au fond d'une des plus belles rades du monde. La « belle comédie des Maures », avec les plages de Capricci, Capricci, Capricci. La Côte d'Azur, paradis station climatique. Déjeuner. Départ pour la très célèbre « bouillabaisse ». Sainte-Maxime, parcours à travers les rochers rouges. La « belle comédie de l'Estère ». Cannes, station balnéaire de luxe. Antibes, la « route de l'Empire », aux sites variés et pittoresques. Arrivée à Nice, la capitale de la Côte d'Azur. Dîner, logement à l'hôtel Aston.

10^e JOUR : NICE

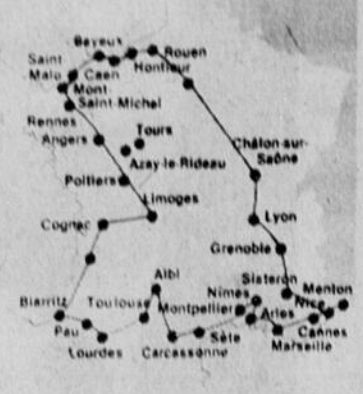
Le matin, excursion à Menton, Monte-Carlo, Monaco, capitale de la principauté bâtie dans un site magnifique. Arrivée à Menton, retour par la comédie du monde. Beauvieu, Vintimille. L'après-midi, visite de Nice en autocar, la promenade des Anglais, la place Masséna, le jardin Albert I^{er}, aux belles palmiers de palmiers et d'autres exotiques. Promenade à pied dans le vieux Nice aux rues étroites et tortueuses.

11^e JOUR : NICE-GRENOBLE

La vallée du Var, les gorges de la Mercia. Entrevaux, petite « place forte », restée depuis le 13^e siècle. Cigne. Château Arnoux, déjeuner. Sisteron, ancienne place forte dans un site pittoresque. Gap. Le Col Bayard (1 246 m). La « route Napoléon » à travers les Alpes. Arrivée à Grenoble, principal centre de tourisme des Alpes. Dîner, logement à l'hôtel de Savoie.

12^e JOUR : GRENOBLE - PARIS

Départ pour Bourgoin-Jallieu, au pied d'une colline bossue où Jean-Jacques Rousseau rédigea une partie des « Confessions ». Lyon, troisième ville de France, capitale de la soierie et des textiles artificiels. Chalon-sur-Saône, capitale économique d'une riche zone de culture et d'élevage et d'un vignoble aux crus renommés. Déjeuner. Par l'autoroute du Sud, traversant la Bourgogne, le Morvan, et l'Avallonnais. Retour à Paris vers 20 heures.



PRIX PAR PERSONNE	
en dollars canadiens	
(tous frais compris, selon nos conditions générales)	
Sur la base de deux personnes en chambre double avec bain ou douche	\$1279
Supplément pour chambre individuelle	\$210
Tarif aérien transatlantique en sus	



FÉLICITATIONS



Le Club de natation de Valleyfield entraîne actuellement quelques-uns des meilleurs nageurs et nageuses groupe d'âge de la province de Québec. Ces nageurs : Marie-Claude Nadeau, 14 ans - Sylvie Brisson, 14 ans - Marie-Claude Saumure, 12 ans - Linda Haworth, 12 ans - Sylvie-Anne Gauthier, 11 ans - Michel Drouin, 11 ans et Patrice Lepage 12 ans - s'entraînent sous la conduite de l'entraîneur-chef Bruno Lachance et de son assistant, Eric Kramer (ex-nageur vedette du club de Pointe-Claire). Depuis un mois, les nageurs et entraîneurs de l'équipe consacrent plusieurs heures (4.5 heures par jour) à la préparation de cette compétition.

C'est grâce à nos généreux donateurs qui ont démontré par ce geste leur enthousiasme au sport amateur que nos jeunes pourront se rendre à Terre-Neuve. Ces jeunes nageurs les remercient et leur assurent que Valleyfield fera sa marque à ce championnat.

7 nageurs de Valleyfield représenteront notre Cité à St-Jean, Terre-Neuve au championnat de natation de groupes d'âge et sénior de l'Est du Canada, les 25-26-27 juillet 1980.

La direction et le personnel de VOYAGE ATOU désirent offrir leurs meilleurs vœux de succès aux jeunes et surtout féliciter les généreux donateurs qui ont permis aux compétiteurs de s'y rendre.

- CLUB OPTIMISTE-CLUB ROTARY-CLUB KIWANIS-CLUB RICHELIEU
TOYOTA COUILLARD AUTOMOBILE-SEVEN UP
QUENNEVILLE, BOISVENUE, LECOMTE, BOURDEAU & ASSOCIES
LE CAPRICE(Sacs à mains) · MURS SECS & DECORATIONS INC.

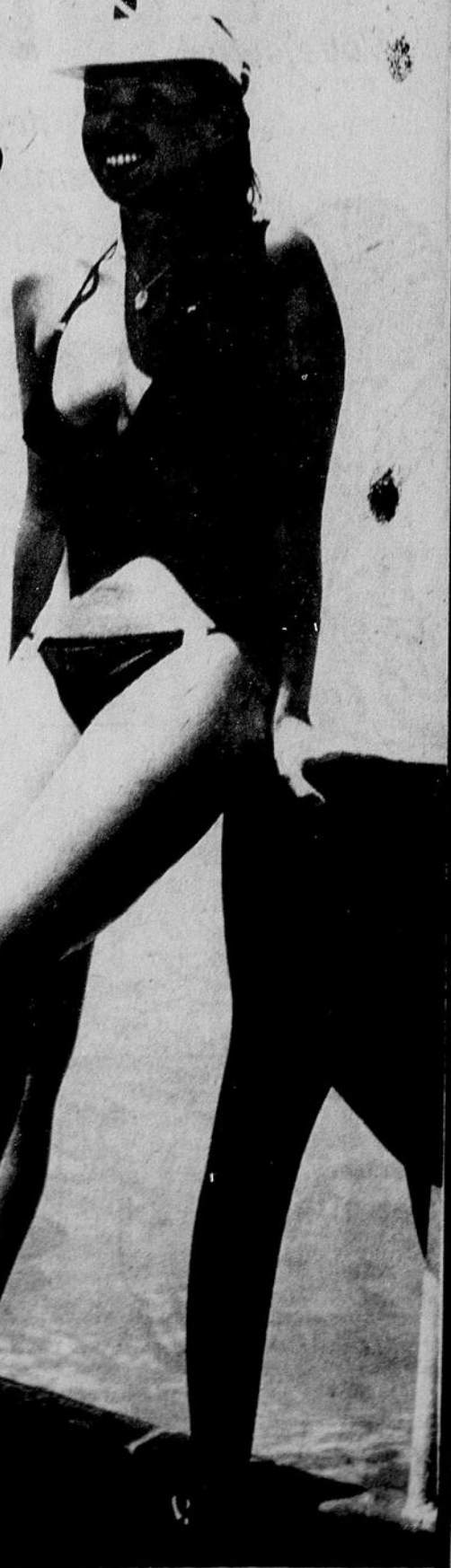
Pour vos vacances d'hiver

Faites vos réservations à l'avance...maintenant!

- ACAPULCO •JAMAÏQUE •HAÏTI
- HAWAII •BARBADES •BERMUDES
- FLORIDE •BAHAMAS ECT.

ou toute autre destination

NE SOYEZ PAS DÉSAFFOINTÉ!



Festival du blé d'inde

Le macaron est en pré-vente à 3.00

Le Festival Régional du Blé d'Inde à St-Timothée est un événement qui prend de plus en plus d'envergure et, en 1980, il aura lieu du 15 au 31 août prochains. Une des clés de la réussite de cette activité

organisée par la Société d'Entraide Aspect Jeunesse de St-Timothée, en étroite collaboration avec les Municipalités de St-Timothée (Village et Paroisse) et du Conseil de Comté (Grande-Île, St-Louis-de-Gonzague, St-Stanislas-de-Kostka, Ste-

Etienne-de-Beauharnois et Melocheville), tient au succès de la campagne de pré-vente du "Macaron du Festival."

Cette année, une équipe de bénévoles dirigée par Mme Nicole Arseneault a accepté de relever le défi: la SEAJ annonce donc le début de cette campagne de pré-vente du macaron au prix spécial de \$3.00.

Dans le cadre du "Concours de l'Ambassadrice" du Festival, plusieurs jeunes filles du Comté de Beauharnois ont accepté de porter sur leurs épaules l'importante fonction de duchesses, de publiciser le Festival et d'en encourager la

participation par toute la population du Sud-Ouest.

De plus, l'une d'elles aura la chance de se voir couronner "Ambassadrice du Festival du Blé d'Inde" et de se partager des prix pour une valeur dépassant les \$2,000.

Lorsque l'une de ces jeunes filles se présentera à vous, nous vous prions de l'accueillir cordialement et de vous procurer auprès d'elle le Macaron du Festival au prix de \$3.00 et ce, jusqu'au 15 août prochain: le Festival Régional du Blé d'Inde, c'est VOTRE affaire... et le MACARON, au coût de \$3.00 (plutôt que \$4.00...) ça vaut le coup!



M. Roger Payant de la Commission scolaire Châteauguay des Moissons, M. Carlos Borges du C.L.S.C. de Châteauguay, Mme Claudette Thibault du C.L.S.C. de Huntingdon ainsi que plusieurs autres personnes ont assisté à la soirée d'information portant sur "Budget Secours" qui a eu lieu récemment. (Photo Le Soleil)

centre hospitalier de valleyfield

Nomination



Marcel Hébert

Il nous fait plaisir de vous informer que monsieur Marcel Hébert agrira à titre de chef du service des installations matérielles à notre établissement à compter du lundi 4 août 1980.

Avec la construction du nouveau complexe, nous avons créé un poste de chef de la centrale thermique et monsieur Patrick Doucet qui cumulait cette fonction et celle de chef des installations matérielles a été nommé chef de la centrale thermique ce qui créait une ouverture au niveau des installations matérielles. Nous avons donc ouvert un concours au niveau des différents journaux locaux et montréalais et le comité de sélection a retenu la candidature de monsieur Marcel Hébert.

Monsieur Hébert est résident de Valleyfield, âgé de 47 ans. Il possède une vaste expérience et jusqu'à son embauchage au Centre Hospitalier de Valleyfield il était à l'emploi de la firme d'architectes Lafleur & Perron ce qui lui donne une connaissance de la nouvelle construction qui sera un atout dans ses nouvelles fonctions.

Vous fera redécouvrir les plaisirs de la cuisson, sur le grill. C'est un appareil propre, fiable, économique et rapide.

Une autre preuve Les citoyens sont passifs

(Normand Morand)

Malgré tous les mécanismes mis sur pied par le gouvernement provincial afin d'améliorer l'aspect démocratique de la vie municipale, on constate qu'en dehors des périodes électorales, l'intérêt des citoyens n'y est pas.

Nous en avons eu une autre preuve lundi soir lors de la première assemblée publique de consultation tenue en vertu de la loi 125 sur l'aménagement du territoire. On sait que cette nouvelle loi demande aux municipalités de tenir de telles assemblées publiques lorsqu'il y a modification à un règlement de zonage.

Comme le conseil municipal s'apprête à

amender le secteur H-162 dans le quartier Ste-Cécile, une assemblée publique avait été convoquée pour 19.30 heures lundi. Or, aucun citoyen ne s'est présenté et lors de l'assemblée régulière du conseil un avis de motion concernant la modification a été déposé.

Ces assemblées publiques de consultation doivent être présidées par le maire de la municipalité en présence des conseillers, le quorum étant nécessaire. Le maire doit expliquer le projet de règlement ou ses modifications et les conséquences de son adoption.

Par la suite, les citoyens ou organismes intéressés à se faire entendre peuvent le faire.

Les organismes de la région à la soirée d'information sur "Budget-Secours"

Mardi, le 17 juin, se tenait au Centre Garneau, une assemblée d'information sur le nouvel organisme qu'est "Budget Secours." Cet organisme qui bénéficie d'une subvention du C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois, est une initiative du Conseil Central du Sud-Ouest.

Cette assemblée d'information qui réunissait plus d'une quinzaine de personnes représentant les organismes de la région et d'autres personnes venues à titre individuel avait pour but principal de faire le point sur les actions entreprises pour l'implantation de cette ressource et sur les actions qu'il compte

réaliser cet automne. L'assemblée, en plus de prendre connaissance du travail déjà accompli par le comité provisoire, a entériné l'idée de la tenue d'une assemblée de fondation dès cet automne. Cette assemblée de fondation sera l'occasion, pour les participants, de doter l'organisme des statuts et règlements nécessaires à son bon fonctionnement. Rappelons que "Budget Secours" est le résultat

du travail concerté d'un groupe de personnes représentant d'organismes populaires qui par l'intermédiaire d'un

comité provisoire a travaillé pendant un an à l'implantation d'une telle ressource dans la région. Les objectifs de cette ressource étant:

1. d'offrir un service de consultation budgétaire et faire un travail de prévention face aux problèmes d'endettement;

2. voir à ce que cette ressource soit permanente et puisse s'autofinancer. "Budget Secours" offre déjà un service de consultation budgétaire

depuis le début de mai. Enfin, au comité provisoire déjà existant, s'est ajoutée une nouvelle personne, il s'agit de Mlle Claudette Thibault du C.L.S.C. Huntingdon.

Les personnes qui désiraient plus d'informations sur "Budget Secours" peuvent contacter Réal Desranleau à 371-0143, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Réal Desranleau pour Budget Secours.

Accident mortel

(Marthe Martel)

Un homme âgé de 29 ans, M. Richard Boyer de Maple Grove a perdu la vie dans un accident de la route, dimanche dernier. Une autre personne a été grièvement blessée. Il s'agit de Mlle Suzanne Bourbonnais de Melocheville.

Mlle Bourbonnais prenait place sur la motocyclette conduite

par M. Boyer. Celui-ci était le dernier de plusieurs motocyclistes défilant à la file indienne sur la route 132 à Maple-Grove. Selon les policiers de la S.Q. détachement de Valleyfield qui se sont rendus sur les lieux de l'accident, la motocyclette de M. Boyer aurait été happée par une automobile effectuant un dépassement dans une courbe.

Votre journal **le soleil**

la Cité de Salaberry-de-Valleyfield et la Chambre de Commerce de Valleyfield vous invitent à participer au

CONCOURS

"Maisons fleuries"

Dans le cadre des Floralies Internationales de Montréal et du projet "Des roses pour ma ville", la Chambre de Commerce de Salaberry-de-Valleyfield et les autorités municipales ont décidé d'unir leurs efforts afin de réaliser ici même un concours visant à inciter les Campivalenciens à embellir leurs maisons par des aménagements floraux. La fierté municipale et la qualité de la vie sont les principaux motifs de participation à ce concours qui permet à chaque campivalencien d'embellir son milieu et de manifester son sentiment d'appartenance à la ville.

COMMENT S'INSCRIRE: Tous les intéressés peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription que l'on pourra trouver dans les journaux locaux à partir du 1er juillet 1980.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: La date limite de l'inscription est le vendredi 1er août 1980.

QUELS SONT LES PRIX OFFERTS?

SECTEUR RESIDENTIEL:	SECTEUR COMMERCIAL:	SECTEUR INDUSTRIEL:
1er prix: \$250.00	1er prix: \$250.00	1er prix: \$250.00
2e prix: \$100.00	2e prix: \$100.00	2e prix: \$100.00
3e prix: \$50.00	3e prix: \$50.00	3e prix: \$50.00

REMISE DES PRIX:

Les gagnants du concours "Maisons Fleuries" seront connus à la fin du mois d'août 1980.

FORMULE D'INSCRIPTION

NOM
 ADRESSE
 TEL:

CONCOURS "MAISONS FLEURIES"
 C.P. 164 Valleyfield J6S 4V6

POUR RENSEIGNEMENTS:
 371-7501



Michel Prigent COURTIER D'ASSURANCE-VIE INC.

29 RUE ELLICE, VALLEYFIELD, QUE. TEL. 371-6326

Votre vie, votre affaire...
 L'assurance-vie notre affaire

L'équipe à l'écoute vous répond

Question:

Je suis employeur d'une petite entreprise, j'ai un employé à temps régulier et une employée à temps partiel qui ne fait que 27 heures de travail par semaine; est-ce que je peux avoir un plan d'assurance collective seulement avec 2 employés?

Réponse:

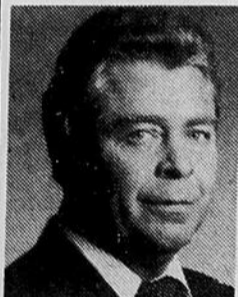
Oui monsieur, nous transigeons avec certaines compagnies qui considèrent qu'une entreprise ayant deux employés et plus devient admissible pour l'achat d'une assurance collective. Pour ce qui est de votre employée à temps partiel, prenez note que certaines compagnies considèrent tout employé faisant un minimum de 25 heures par semaine, comme employé régulier et qu'elle a droit à toutes les prestations. Vous êtes aussi naturellement admissible en temps qu'employeur.

Merci à la semaine prochaine.

Pour plus de détails, communiquez à

371-6326 ou 371-6344

Assurance-vie individuelle et commerciale, assurance collective, assurance-hypothèque individuelle et conjointe, fonds de pension, régime de participation différé aux bénéficiaires, assurance U.P.A.



NORMAND BOURDEAU, courtier d'ass-vie



LORRAINE POULIN courtier d'ass-vie



RENAUD COUTURE courtier d'ass-vie



ROBERT LANIER courtier d'ass-vie



SYLVIE TOULOUSE courtier d'ass-vie



PAUL EMILE TESSIER courtier d'ass-vie



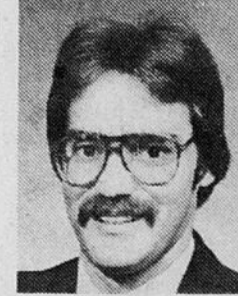
administrateur



MICHEL PRIGENT Courtier d'ass-vie



CHRISTIANE LEMAY courtier d'ass-vie



GASTON JEAN courtier d'ass-vie



LISETTE LAROCHELLE courtier d'ass-vie



ANDRÉ FAUCHER courtier d'ass-vie

Cercle des Fermières Ste-Cécile

La soirée du 12 juin dernier clôturait nos activités pour l'année 79-80. Comme chaque année, il y a eu élection au sein de l'exécutif. Notre nouveau conseil se compose de Mme B. Brault, présidente, Mme J. Choquette vice-présidente, Mme M. St-Onge secrétaire, Mme H. Asselin relationniste-conseillère, Mme J. Mercier, Mme Carrière et Mme B. Hudon.

De jolies figurines de céramiques furent offertes à Mme D. Maril et à Mme C. Gendron en remerciement pour services rendus durant 6 années de participation au

Accident mortel à Cazaville

(Marthe Martel)

Un accident qui s'est produit vers 20.55 heures, samedi dernier, sur la route 132 à Cazaville a fait un mort. Il s'agit de M. Fernand Hart âgé de 28 ans et domicilié sur la rue St-Charles à St-Anicet.

M. Hart aurait perdu le contrôle de sa voiture et aurait été éjecté de celle-ci. Trois autres personnes prenaient place à l'intérieur de l'automobile accidentée, soient Sandra Sauva, Lise Sauva et Mendy Hart. Sandra Sauva a été blessée assez gravement et conduite à Montréal, Mendy Hart âgée de 2 ans, a été conduite à l'hôpital de Valleyfield, et Lise Sauva s'en est sortie avec de légères contusions.

Filles d'Isabelle de Valleyfield

Le 7 juillet dernier, avait lieu le souper spaghetti annuel des Filles d'Isabelle de Valleyfield.

Le comité des Loisirs remercie le centre de la récréation pour leur avoir offert le centre communautaire du parc Sauvé.

Près de 125 personnes étaient présentes. Le délicieux spaghetti avait été préparé par le buffet Johanne à qui nous adressons un cordial merci.

Après souper, il y eut jeux de société. Plusieurs prix de présence ont été pigés au sort. Nous remercions par le fait même, toutes celles qui les ont apportés.

Au piano, Louise Viau y est allée de quelques valses.

Mme Fernande Brossoit de son talent habituel nous a chanté quelques chansons à répondre.

Quelques fêtes d'anniversaire furent soulignées et Mme Cécile Robert antonna la chanson "Bon anniversaire" de Bernard Blanc.

Nous remercions toutes celles qui ont collaboré de quelques façons que ce soit à la réussite de cette soirée. Un joli souvenir a été offert par les équipières du comité des Loisirs à la Présidente Mme Cécile Robert.

Nous nous sommes quittées toutes enchantées de cette journée.

Ca continue de bouger chez les Filles d'Isabelle puisque dès le mois d'août, nous aurons d'autres activités.

Le 12 août, le Congrès international à Ottawa. Le 16 septembre, une visite à Rougemont. Le 7 octobre, nous irons à Granby. En novembre, une partie de cartes est prévue pour nos membres.

Pour informations, s'adresser au numéro 373-1834. Mme Cécile Robert. C'est en se rendant avant qu'on apprend davantage à se connaître.

Le Comité

sein de l'exécutif du Cercle.

Aussi nous avons procédé à notre grand tirage annuel.

1er prix: nappe tissée gagnée par Mme Manon Gervais 23 rue Miron, Grand-Isle.

2e prix: cadre brodé, gagné par Mme Irène Sarrazin, 18 Fabrique, Valleyfield.

3e prix: napperons tissés gagnés par Mme Marie Auger, 164 rue Papineau Châteauguay.

Félicitations à toutes ces gagnantes et merci à tout le public pour l'encouragement que nous avons eu.

A tous bonne Vacances! Mme H. Asselin relationniste.

Mme H. Asselin relationniste.

A tous les propriétaires de garages, d'ateliers de réparation et de compagnies de transport.

Le Service de santé au travail du Département de santé communautaire du C.H. de Valleyfield vient de mettre sur pied un projet qui consiste à identifier tous les risques à la santé qui sont susceptibles de se retrouver dans votre milieu de travail. Ce projet a été financé par le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du programme PEEJ (Programme d'emploi d'été pour les jeunes). Aussi,

nous avons sept (7) étudiants qui agiront à titre d'évaluateurs. Leur rôle consiste à visiter tous les garages, ateliers de réparation et compagnies de transport des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Vaudreuil-Soulanges et Huntingdon afin d'obtenir le maximum d'informations sur les conditions de travail et les risques à la santé tant chimique (solvants, fumées, etc) physiques (bruit, éclairage, etc...) que psychosociaux (cadence, charge physique etc...) auxquels vos employés ou vous-même êtes susceptibles d'être exposés. Ces renseignements nous permettront par la suite de monter des programmes de santé spécifiques pour les différents types d'établissements et de vous informer, s'il y a lieu, des dangers à la santé qui existent dans votre entreprise.

Afin de mener à bien leur rôle, les évaluateurs ont reçu une période de formation intensive d'une semaine portant sur l'identification des risques à la santé et sur les principes de base en hygiène industrielle. Nous tenons à remercier Monsieur Jacques Pilon, directeur du personnel et Monsieur Philippe Dupuis, responsable de la sécurité de McCallum Transport Ltée de St-Zotique ainsi que Monsieur Jacques Lorrain, propriétaire de Lorrain Pontiac Buick Ltée de Valleyfield et Monsieur Réal Vadnais, comptable au même garage pour avoir accepté de rencontrer tout le groupe des évaluateurs afin de parfaire leurs connaissances et leur formation.

Par conséquent, vous recevrez au cours du mois de juillet ou du mois d'août une visite de l'un des évaluateurs dont voici les noms: Sylvain

Beauchamp, Roger Bourbonnais, Michel English, Jean Héroux, Richard Lacroix, Louise Lapierre, Johanne Théoret. Monsieur Jean-Pierre Chasle de Valleyfield agit à titre de superviseur du projet et Mlle Julie Bélanger en est la secrétaire.

Si vous désirez recevoir de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de santé au travail localisé au 43, Avenue du Parc, Valleyfield, tel: 371-6313.

lecompte & lagarde

Avocats - lawyers

Michel lecompte

quylaine lagarde

Adhérents à l'aide juridique

50 Jacques-Cartier, Valleyfield, P.Q. 371-6066

ROI DE LA RADIO

Les photos et dessins de cette annonce peuvent légèrement différer des modèles en vente. Nous ne sommes pas responsable des erreurs typographiques

COMPAREZ NOS PRIX

avec la compétition et vous comprendrez pourquoi Le Roi de la Radio vous offre les meilleurs prix au Québec, en raison de sa garantie totale et de l'efficacité de son service, ce que vous ne retrouverez nulle part ailleurs.



Magnétophone à cassette stéréo et radio am-fm-mpx, fonctionne sur CA-CC, modèle MSC 2200, prises pour casque d'écoute et microphone.

\$148⁹⁰



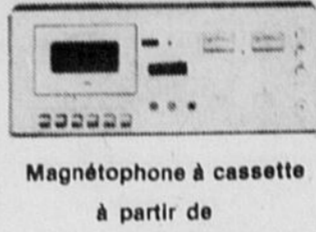
Téléviseur 5 pouces, noir et blanc, portatif, avec radio am-fm, modèle TMT-51, adaptateur pour l'auto inclus.

\$199



Radio-réveil am-fm à affichage numérique

Radio-réveil am-fm à affichage numérique
Valeur de \$69.95
Prix du ROI \$39⁹⁰



Magnétophone à cassette

à partir de
Prix du ROI \$99⁹⁰



Magnétophone à cassette Panasonic modèle RS-608 avec Dolby.

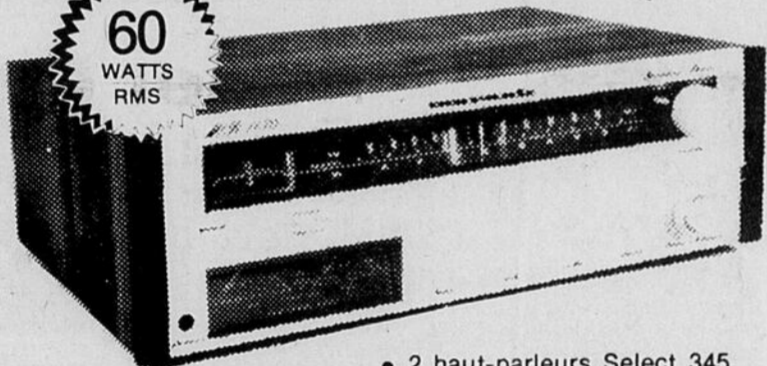
Prix du ROI \$199⁹⁰



Magnétophone à cassette avec enregistrement au métal.

EXTRA SPECIAL

marantz SELECT Technics



L'ENSEMBLE COMPREND:

- 2 haut-parleurs Select 345
- Table tournante Technics, modèle SL-D1
- Récepteur stéréo AM-FM Marantz, modèle MR-1130 de 30 watts par canal.

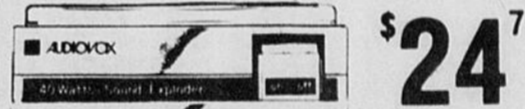
\$599⁹⁰

L'ENSEMBLE COMPLET

SUPER BAS PRIX

SPECIAUX POUR LES AUTOMOBILISTES

Amplificateur de puissance stéréo Audiovox modèle Amp-500B pour l'auto 40 WATTS.



\$24⁷⁷



Egalisateur de fréquences sortie 30 WATTS.



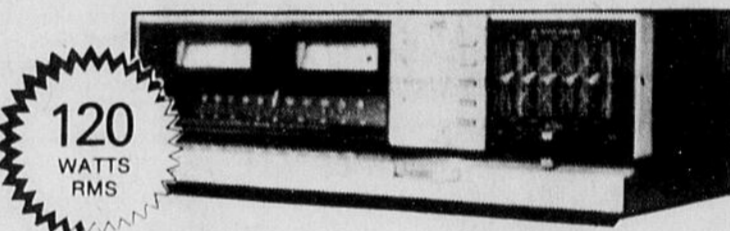
2 haut-parleurs de qualité "TRIAxIAL"



L'ensemble complet \$157⁹⁰

Radio d'auto am-fm stéréo avec lecteur pour cassette

JVC Technics JVC SELECT



L'ENSEMBLE COMPREND:

- Récepteur stéréo JVC modèle JRS-301W de 60 watts par canal
- Table tournante Technics, modèle SL-B2
- 2 haut-parleurs Select 365

\$999⁹⁰

L'ENSEMBLE COMPLET

NOTRE DEVISE:

SASTISFACTION OU REMBOURSEMENT

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES

LE ROI DÉFIE TOUTE COMPÉTITION



SYLVANIA 20" COULEUR \$499⁹⁰

GARANTIE 4 ANS SUR PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE (SERVICE EN MAGASIN)

PRES DE 40 MAGASINS AU QUEBEC

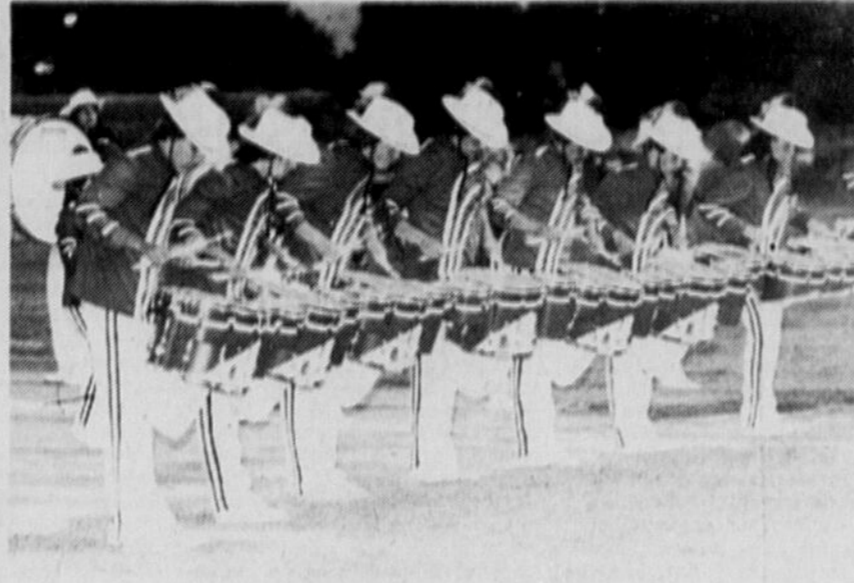
VALLEYFIELD CENTRE D'ACHATS 50 DUFFERIN

371-2811

CHARGEX MASTER CHARGE CARTE DU ROI



La population de Valleyfield a pu assister jeudi dernier à un magnifique spectacle donné par les corps de clairons du Québec. Il s'agissait là d'une compétition organisée par la Fédération des Associations de musique du Québec, dans le cadre d'une tournée provinciale. Parmi l'assistance, on pouvait remarquer la présence du directeur des loisirs de la municipalité M. Yvan Desrosiers, lequel a semblé fort



apprécié le spectacle. M. Camille Viau de Canada Dry, M. Marcellin Denis-Dupuis de O'Keefe, Mme Marcelle Trépanier, M. Normand Bergeron et M. Raymond Cholette de la Garde Salaberry ont remis à la troupe gagnante Les Arc-en-Ciel de Montréal-Nord, de très beaux trophées. C'est Miles Josée Hotte et Nathalie Gagnon qui les ont reçus au nom du groupe. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Les 55 ans et plus au Parc Sauvé

Déjà trois semaines sont écoulées et les personnes présentes au Centre communautaire. Les rencontres amicales qui ont lieu tous les mercredis de 13h à 21h sont toujours aussi populaires. Tous semblent bien heureux de retrouver des amis (es) d'autrefois ou de faire de nouvelles connaissances.

En plus des activités régulières, notons pour les prochaines semaines: le 23 juillet, un tournoi de sacs de sable durant l'après-midi et un programme d'amateurs au cours de la soirée, le 30 juillet, visite du club des aveugles, jeux, chants dansés.

Le 6 août, souper de fêtes au lard suivi d'une soirée récréative. Les réservations pour le souper doivent se faire le plus tôt possible en se

rendant au Centre Communautaire le mercredi ou en téléphonant à 373-8203 ou 373-8017. Bienvenue à tous. M' Desautels, co-responsable.

VACANCES AU CAMP ST-FRANCOIS

Des vacances sont organisées pour les personnes de l'Age d'Or et leurs amis (es) les 28-29-30-31 juillet et le 1er août. Les réservations doivent se faire le plus tôt possible en téléphonant à 373-1298 ou 373-8017.

Un 15^e anniversaire pour le Club Optimiste

(Marthe Martel)

Le Club Optimiste de Valleyfield célèbre cette année son quinzième anniversaire. En effet, c'est en 1965 que M. Robert Martin et quelques-uns de ses amis ont créé le club. Celui-ci comprenait alors une quarantaine de membres. On en compte aujourd'hui plus de 60.

Dans le dernier numéro du club "L'Opti-Valencien" on souligne de

... le député Lavigne

façon spéciale le 15^e anniversaire en présentant un message de chacune des personnes qui se sont succédées à la présidence. Ces personnes sont Robert Martin, Paul Barrette, Jean-Pierre Lefebvre, Valérien Emond, Claude Larin, Gilles Dupont, Jean-Louis Leduc, Yves Cadieux, Léandre Toulouse, Gabriel Landry, Léopold Daigneault, Michel Tessier, Roger Demeule, Marcel Daoust, René Chevrier et

Jean-Pierre St-Onge. Il est indiqué également dans "L'Opti-Valencien" le nom des membres à vie. Il s'agit de MM. Yves Cadieux, René Chevrier, Léopold Daigneault, Marcel Daoust, Valérien Emond, Joseph Gaboury, Gaëtan Lefebvre, Gabriel Landry, Maurice Montreuil, Jean-Pierre St-Onge, Réal Viau, Michel Tessier.

Joyeux anniversaire au Club Optimiste!

Plusieurs vols à St-Anicet

(Marthe Martel)

Trois vols par effraction ont été perpétrés en fin de semaine dernière à St-Anicet.

Le premier a été commis samedi au chalet de M. Daniel Séguin, au 2435 rue St-Charles. Les malfaiteurs se sont emparés d'un système de son, de haut-parleurs d'écouteurs, d'une télévision portable, d'une guitare et de divers autres objets, le tout s'élevant à environ \$2.000.

Le second vol en est un d'environ \$300.00. Il s'agit de celui d'un moteur hors-bord de marque Johnson, 5.5 forces qui a été volé au 1775, 27^e Avenue, à St-Anicet. Ce moteur était la propriété de M. Louis Faucher de Montréal.

Une petite motocyclette a également été volée alors qu'elle était rangée à l'intérieur d'un chalet situé à St-Anicet.

Un vol par effraction a également eu lieu à St-Barbe, à la résidence de M. Gatien Chiasson située sur le Chemin de la Baie. Une télévision portable, d'une valeur de \$150.00 a été prise.

C'est l'agent Guérin de la S.Q. détachement de Huntingdon, qui mènera l'enquête concernant ces méfaits.

Comité de la condition féminine du Sud-Ouest

Le Comité de la condition féminine du Sud-Ouest a organisé lundi le 7 juillet, une soirée consacrée au Code civil, à laquelle toutes les personnes intéressées étaient invitées.

Une avocate de Valleyfield, Mme Claire Martin, était alors présente pour parler des différents régimes matrimoniaux, les expliquer et analyser les bons et mauvais côtés de chacun d'eux, et pour exposer les changements qui seront apportés au Code civil.

La soirée d'information a été un succès en ce sens qu'elle a réuni un bon nombre de femmes (25) qui ont été très intéressées par le sujet et ont eu réponse aux nombreuses questions qu'elles se posaient.

Rappelons maintenant que le Comité de la condition féminine du Sud-Ouest réunit un groupe de femmes (ménagères, chômeuses et travailleuses syndiquées ou non) qui ont à cœur l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Le Comité est ouvert aux hommes (travailleurs, chômeurs, retraités).

Le comité entend travailler à améliorer les conditions de vie et de travail des femmes en donnant et recevant de l'information et en posant des gestes concrets, capui aux luttes, organisation d'actions).

Signalons finalement que le Comité de la condition féminine prévoit présenter au cours du mois d'août un film qui traitera bien sûr d'un aspect de la condition féminine. La population sera bien sûr invitée.

Le Comité de la Condition féminine du Sud-Ouest.

A Valleyfield Projet pour contrer la violence

(Marthe Martel)

Le ministère de la Justice annonçait récemment dans un communiqué qu'il a fait parvenir au Soleil, qu'un projet, présenté dans la région, dans le cadre du programme visant à combattre la violence dans la société québécoise, a été accepté.

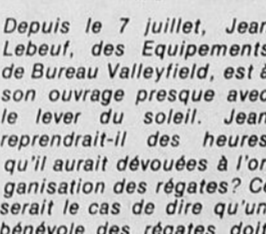
Il s'agit d'un projet présenté par Mme Marie-Paule Lemire et parrainé par la municipalité de Valleyfield. Ce projet consiste à organiser des soirées "information-témoignages" portant sur la violence faite aux femmes. Il est de l'ordre de \$3.900. Les dates n'ont pas encore été fixées pour la tenue de ces soirées.

Me Léon Laberge, Greffier de la Cité.

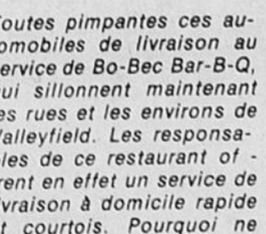
à travers la vitrine...



Marcel Parent, qui fut pendant de nombreuses années gérant de la succursale de la Banque Canadienne Nationale du centre-ville, s'est joint au personnel des Immeubles Kaybec. Marcel se spécialise aujourd'hui dans ce domaine et sera bientôt en mesure de vous assurer un service adéquat...



Depuis le 7 juillet, Jean Lebeuf, des Equipements de Bureau Valleyfield, est à son ouvrage presque avec le lever du soleil. Jean reprendrait-il des heures qu'il aurait dévouées à l'organisation des régates? Ce serait le cas de dire qu'un bénévole des régates doit payer pour son propre bénévolat. Si Jean a été absent pour raison majeure dans les semaines précédant la tenue de l'événement touristique par excellence à Valleyfield, que tous ses clients se rassurent; ils peuvent maintenant compter sur sa compétence vingt-quatre heures par jour...



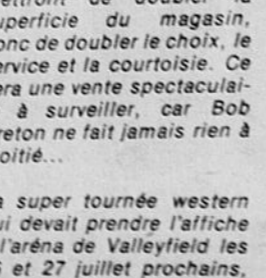
Toutes pimpantes ces automobiles de livraison au service de Bo-Bec Bar-B-Q, qui sillonnent maintenant les rues et les environs de Valleyfield. Les responsables de ce restaurant offrent en effet un service de livraison à domicile rapide et courtis. Pourquoi ne pas en profiter si vous ne pouvez vous rendre chez Bo-Bec, Boulevard Langlois, pour avoir un bon bec...



Lucien Daigneault est l'homme de la bonne eau. Il vous offre avec Aquanature une très haute qualité d'eau pure qui rafraîchit tous les usagers, autant dans les industries, les commerces que dans les domiciles. On ne peut dire qu'une chose: "Oh, oh, que c'est bon"... et Lucien est très populaire par ces chaudes journées d'été.



Vous aimez vous faire jouer dans les cheveux? Mes-sieurs rendez-vous au Salon de Coiffure Ninon, au Carrefour Mgr Langlois, où Claudette Caron vous attend pour vous faire si beau que votre épouse ou votre amie en deviendra jalouse...



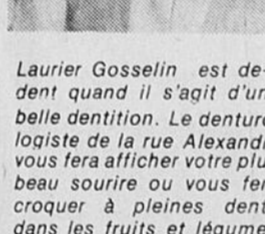
Voici l'équipe des "pros de l'atour Esso", coin Victoria et Jacques-Cartier à Valleyfield. Ces sept personnes vous assurent un service de 24 heures par jour à l'année longue. La porte est toujours ouverte chez Latour Esso pour vous permettre de continuer à rouler allègrement...

La boutique Sybelle, qui se spécialise dans le vêtement pour dames, est temporairement située au deuxième étage du magasin qu'elle occupe rue Nicholson. D'importants travaux de rénovation sont actuellement en cours pour que vous soyez plus belle après votre visite chez Sybelle...

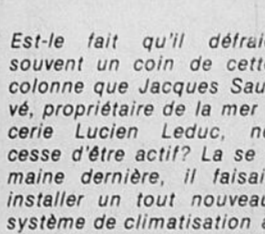
Denis Gagné est un jeune qui ne compte ni son temps ni ses efforts pour satisfaire une clientèle toujours grandissante à la Boucherie Maden, à Valleyfield. Il dirige une jeune entreprise qui progresse rapidement parce que le mot satisfaction à la clientèle constitue la base d'opération de cette boucherie...



Le Restaurant Le Vieux Coin, à l'angle de la rue Jacques-Cartier et du Boulevard Ste-Marie, a connu un succès foudroyant dès les premières heures de son ouverture samedi matin. Tous les jours il y a une quantité étonnante de clients qui se rendent à ce nouvel endroit de restauration pour apprécier une cuisine qui fait honneur au propriétaire de l'endroit, Richard Leduc...



Laurier Gosselin est dentiste quand il s'agit d'une belle dentition. Le denturologiste de la rue Alexandre vous fera afficher votre plus beau sourire ou vous fera croquer à pleines dents dans les fruits et légumes en saison que vous préférez. C'est l'homme tout désigné pour vous donner une toute nouvelle personnalité. De belles dents blanches qui découpent un visage hâlé, quoi de plus beau!...



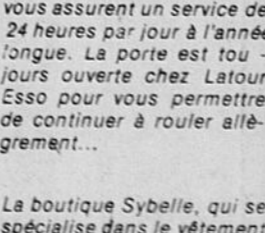
Est-ce fait qu'il défraie souvent un coin de cette colonne que Jacques Sauvé, propriétaire de la mercerie Lucien Leduc, ne cesse d'être actif? La semaine dernière, il faisait installer un tout nouveau système de climatisation à son magasin du 15 Nicholson, à Valleyfield, pour le confort de ses clients et de son personnel. Jacques a également entrepris des rénovations à son sous-sol, un sujet sur lequel nous reviendrons bientôt...



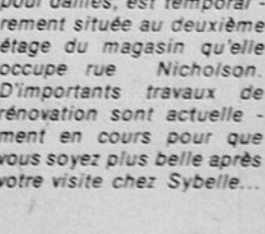
Vous aimez vous faire jouer dans les cheveux? Mes-sieurs rendez-vous au Salon de Coiffure Ninon, au Carrefour Mgr Langlois, où Claudette Caron vous attend pour vous faire si beau que votre épouse ou votre amie en deviendra jalouse...



Voici l'équipe des "pros de l'atour Esso", coin Victoria et Jacques-Cartier à Valleyfield. Ces sept personnes vous assurent un service de 24 heures par jour à l'année longue. La porte est toujours ouverte chez Latour Esso pour vous permettre de continuer à rouler allègrement...



La boutique Sybelle, qui se spécialise dans le vêtement pour dames, est temporairement située au deuxième étage du magasin qu'elle occupe rue Nicholson. D'importants travaux de rénovation sont actuellement en cours pour que vous soyez plus belle après votre visite chez Sybelle...



Denis Gagné est un jeune qui ne compte ni son temps ni ses efforts pour satisfaire une clientèle toujours grandissante à la Boucherie Maden, à Valleyfield. Il dirige une jeune entreprise qui progresse rapidement parce que le mot satisfaction à la clientèle constitue la base d'opération de cette boucherie...

Claude Cuerrier d.d.
Denturologiste
1185 CHEMIN ST-FEREOL
LES CEDRES
(Près de l'aéroport des Cèdres)
HEURS DE BUREAU
LUN. AU VEN. 11H A 21H.
SAMEDI 9H A 13H.
Visite à domicile
452-2049

citée de
salaberry de valleyfield

AVIS PUBLIC
AUX PROPRIETAIRES inscrits le 14 juillet 1980 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville.

est donné par le soussigné, greffier de cette ville,
QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 14 juillet 1980, le Conseil de cette ville a adopté le règlement no 836 pour emprunter la somme de \$767,000 pour la réalisation de travaux de trottoirs en béton, d'éclairage, d'aménagement de parcs, de réfection de trottoirs et bordures, de réfection de pavage et de fondation de rues, de rénovation du Centre Communautaire et d'aménagement des berges du Parc Sauvé.

QUE les propriétaires inscrits, le 14 juillet 1980, au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville, qui étaient majeurs et citoyens canadiens à cette date, s'il s'agit de personnes physiques, peuvent demander que le règlement no 836 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 et 396 de la Loi sur les Cités et Villes;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi sur les Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 23 et 24 juillet 1980, au bureau du soussigné, au 21^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, 61, rue Ste-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 836 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, de neuf heures à seize heures, du lundi au vendredi, et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 24 juillet 1980 dans la salle réservée aux séances du Conseil de cette ville, située au 21^{ème} étage de l'Hôtel de Ville, 61, rue Ste-Cécile, à dix-neuf heures.

DONNE à Salaberry-de-Valleyfield, ce quinzième jour de juillet mil neuf cent quatre-vingt.

BOUCHERIE MADEN
151 MADEN
VALLEYFIELD 371-3271
"La boucherie par excellence"

Spéciaux de la semaine

CUISSE DE POULET 10 LB ET PLUS 88¢	POITRINE DE POULET 98¢
BOEUF HACHE MI-MAIGRE \$1.68	AILES DE POULET FRAICHES 55¢
POULET PRESSE TRANCHE \$1.18	FROMAGE CANADIEN DOUX \$1.78

VIANDES POUR CONGELATION

DEVANT DE BOEUF Cat A-1 \$1.19	DEMI-BOEUF Cat A-1 1.55
	DERRIERE DE BOEUF Cat A-1 1.95

EN VIGUEUR DU 15 AU 19 JUILLET 1980



Le coeur était à la fête en fin de semaine dernière à St-Timothée. Après avoir assisté à un encan et organisé une petite parade, les gens se sont rendus dans l'île

ou ils ont mangé, ri et participé à des compétitions de toutes sortes, sous un soleil des plus radieux. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Soyez prudents: piscine signifie danger

Avec la belle saison, bon nombre de citoyens se sont munis d'une piscine afin de profiter des chaudes journées d'été. Il ne faut toutefois pas oublier que la piscine que vous venez d'installer est une autre source de danger autour de la maison. Il est donc de votre devoir de faire respecter certains règlements qui vous assureront un été agréable.

manche à balai, branche)

Ne tolérez aucun contenant de verre autour de la piscine, un accident est si vite arrivé.

Les nombreux objets flottants que l'on offre sur le marché tels les bouées de plastique, les animaux soufflés, les swim-aids ne sont pas une garantie de sécurité et ne peuvent pas

remplacer une personne humaine. Soyez donc vigilants lorsque vos enfants utilisent de tels instruments.

Que cet été soit agréable pour tous sans aucun incident malencontreux. Bonne baignade!

Sylvie Leclerc

Breton

Breton

225 Victoria, Valleyfield 371-7117

PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE BEAUHARNOIS
**COMMISSION
SCOLAIRE DE
VALLEYFIELD**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'aux assemblées ordinaires du Conseil scolaire et du Comité Exécutif de la Commission Scolaire de Valleyfield, tenues le 7 juillet 1980, il a été résolu ce qui suit:

"Que la Commission Scolaire de Valleyfield annule les assemblées ordinaires du Conseil Scolaire et du Comité Exécutif du 21 juillet 1980 et du 4 août 1980 à cause de la période des vacances".

JEAN FAILLE
Directeur général

De l'animation au Fort de Coteau du Lac

Cet été, dans le cadre d'un projet fédéral (P.E.E.J.) cinq étudiants ont été engagés pour faire de l'animation sur le site historique du fort de Coteau du Lac.

Ces étudiants ont donc décidé de présenter une

pièce de théâtre TOTEM qui est un bref aperçu de l'histoire du fort de Coteau. On retrouve dans cette pièce les personnages qui ont vécu sur l'emplacement du fort c'est à dire, un amérindien du nom de



-Union Jack, Marie Caya et Rock Le Creux sont quelques personnages que vous pourrez rencontrer au fort de Coteau-du-Lac. (Photo Jean Boileau)

P.A. LEDUC & CIE

Comptables agréés
Chartered Accountants

Pierre-André Leduc, RIA, CA
Yves Vézina, CA

373-2511
373-2512

23 STE-HELENE VALLEYFIELD

ROGER MORIN avocat

39 JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD 373-7144

Etudiants à la recherche d'employeurs

Nul n'est besoin d'être un gros employeur pour dénicher un étudiant pendant les vacances scolaires. Plusieurs jeunes, en âge de travailler, sont disponibles pour accomplir de menus travaux. Tout petit commerçant, cultivateur ou même particulier peut recourir à leurs services pendant l'été.

Ces jeunes, se retrouvant pour la plupart à la fin de leurs études secondaires, peuvent être recrutés sur une base de quelques heures seulement ou davantage. Ils peuvent se rendre très utiles dans vos travaux d'embellissement domiciliaire: tondre le gazon, nettoyer la piscine, laver l'auto, bêcher le jardin, garder vos enfants, faire le ménage etc.

Si vous avez besoin de

l'énergie de ces jeunes, vous n'avez qu'à rejoindre Yvan Leroux du Centre d'emploi du Canada pour étudiants de Dorion (téléphone 455-5717) qui s'empressera de répondre à vos besoins d'aide dans les plus brefs délais.

**cit  de
salaberry de
valleyfield**

**AVIS PUBLIC DU DEPOT D'UNE
PARTIE DE LA LISTE ELECTORALE**

AVIS PUBLIC est donn  aux locataires d'un immeuble compris dans les secteurs P-163, P-164, H-153, C-149, H-206 et H-165 que la liste  lectorale de la municipalit  pour ces secteurs est maintenant d pos e au bureau du soussign  et que toute personne peut en prendre connaissance.

Prenez  galement avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent  tre faites par  crit et transmises au bureau du soussign  avant le 23 juillet 1980.

Prenez  galement avis que les s ances du bureau de r vision de la liste  lectorale ainsi d pos e auront lieu   la salle du Conseil de l'H tel de Ville, le 23 juillet 1980   19 heures et les jours suivants   la m me heure, au besoin, jusqu'au 31 juillet 1980.

Le pr sent avis vous est donn  suite   l'avis de motion donn , lors de l'assembl e du Conseil municipal tenue le 14 juillet 1980, annon ant la pr sentation prochaine d'un r glement pour amender le r glement municipal num ro 795 intitul  "R glementation d'Urbanisme" et plus particuli rement pour cr er,   m me le secteur H-162, le secteur H-162-1, lequel secteur H-162-1 sera destin  aux habitations multifamiliales, aux parcs et r cr ation extensive; les habitations jumel es y seront  galement permises.

Auront le droit de se pr valoir de la proc dure d'enregistrement et de voter, le cas  ch ant, sur le r glement visant la cr ation d'un secteur H-162-1, les propri taires d'immeubles situ s dans le secteur H-162 et inscrits au r le d' valuation et les locataires d'immeubles  galement situ s dans le secteur H-162 et inscrits sur la liste  lectorale. Les propri taires, inscrits au r le d' valuation et les locataires inscrits   la liste  lectorale, d'immeubles compris dans les secteurs contigus au secteur H-162,   savoir les secteurs P-163, P-164, H-153; C-149, H-206 et H-165 auront le droit de se pr valoir de la proc dure d'enregistrement et de voter, le cas  ch ant, sur le r glement visant la cr ation du secteur H-162-1, s'ils d posent une requ te   cet effet au bureau du soussign .

DONNE   Salaberry-de-Valleyfield, ce quinziti me jour de juillet mil neuf cent quatre-vingt.

L on Laberge,
Greffier de la Cit .

**cit  de
salaberry de
valleyfield**

AVIS PUBLIC

AUX PROPRI TAIRES inscrits le 14 juillet 1980 au r le d' valuation alors en vigueur dans cette ville.

est donn  par le soussign , greffier de cette ville,

QUE lors d'une s ance ordinaire tenue le 14 juillet 1980, le Conseil de cette ville a adopt  le r glement no 835 pour emprunter la somme de \$745 000.00 pour la r alisation de travaux d'aqueduc, d' gout pluvial, d' gout sanitaire, de confection de fondation de rues, de construction de pavage neuf et de confection de bordures de rues.

QUE les propri taires inscrits, le 14 juillet 1980, au r le d' valuation en vigueur dans cette ville, qui  taient majeurs et citoyens canadiens   cette date, s'il s'agit de personnes physiques, peuvent demander que le r glement no 835 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 et 396 de la Loi sur les Cit s et Villes;

QUE cette demande   lieu selon la proc dure d'enregistrement pr vue aux articles 370   384 de la Loi sur les Cit s et Villes et aux fins de laquelle proc dure les personnes habiles   voter sur le r glement en question auront acc s   un registre tenu   leur intention de neuf heures   dix-neuf heures, les 23 et 24 juillet 1980, au bureau du soussign , au 2i me  tage de l'H tel de Ville, 61, rue Ste-C cile,   Salaberry-de-Valleyfield;

QUE le nombre requis de demandes enregistr es pour que le r glement no 835 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cent (500) et qu'  d faut de ce nombre, le r glement en question sera r put  approuv  par les personnes habiles   voter;

QUE toute personne habile   voter sur ce r glement peut le consulter au bureau du greffier, de neuf heures   seize heures, du lundi au vendredi, et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le r sultat de cette consultation par la proc dure d'enregistrement sera annonc  le 24 juillet 1980 dans la salle r serv e aux s ances du Conseil de cette ville, situ e au 2i me  tage de l'H tel de Ville, 61, rue Ste-C cile,   dix-neuf heures.

DONNE   Salaberry-de-Valleyfield, ce quinziti me jour de juillet mil neuf cent quatre-vingt.

Me L on Laberge,
Greffier de la Cit .

GRANDMERE LEE

612 BOULEVARD LANGLOIS
Carrefour Mgr Langlois
VALLEYFIELD

•DEJEUNER
- Sandwich
oeuf-jambon-laitue
avec du bon pain
"Grandm re Lee"
- Caf  inclus **99c**

•DEJEUNER
- 2 r tis avec pain
au choix
"Grand'M re Lee"
Tranch s   l' paisseur d sir e
- Caf  inclus **50c**

**Sp cial
de la semaine
du 16 juillet
au 27 juillet**
**BREUVAGE
GRATUIT**
avec l'achat d'un
SANDWICH
ou avec le plat du jour

**CHOIX DE
PATISSERIES
DANOISES
BRIOCHE
ET MUFFINS**
chauds du matin

**•AIR CLIMATISE
OUVERT LE DIMANCHE**
"Profitez de l' t  chez Grandm re Lee"

décès

LAFRAMBOISE.

A St-Stanislas de Kostka, le 8 juillet, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Henri Laframboise, demeurant au 51 Montée du Village à St-Stanislas de Kostka. Les funérailles ont eu lieu le 12 juillet dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Stanislas de Kostka où le service fut célébré à 10:30 heures. Inhumation à St-Stanislas de Kostka.

LAVALLEE.

A Valleyfield, le 9 juillet, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Joseph Lavallée, demeurant au 18 rue Fabrique à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 11 juillet dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 15:00 heures. Inhumation à Valleyfield.

GAGNON.

A Valleyfield, le 10 juillet, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Eddy Gagnon, née Marie-Jeanne Deslages, demeurant au 131 rue St-Eugène à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 12 juillet dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à l'église St-Eugène où le service fut célébré à 14:00 heures. Inhumation à Valleyfield.

LEBRASSEUR.

A Valleyfield, le 11 juillet, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Edgar Lebrasseur époux de Marie-Jeanne Boudreau, demeurant au 428 Boul. du Havre à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 14 juillet. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit & Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefeuille où le service fut célébré à 14:00 heures. Inhumation à Valleyfield.

PAQUETTE.

A Valleyfield, le 13 juillet, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Adoma Paquette, née Zulmar Leduc, autrefois de St-Timothée. Les funérailles ont eu lieu hier, mardi, le 15 juillet.

Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit & Fils Inc., 145 St-Laurent, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée où le service fut célébré à 14:30 heures. Inhumation à St-Timothée.

MESSE ANNIVERSAIRE

1er Anniversaire, Lalonde Gérard



A la douce mémoire de M.J.R. Gérard Lalonde, époux de Jeanne Pilon et père bien-aimé de Lise, Christiane, Pierre et Paul, décédé le 19 juillet 1979. Une messe anniversaire sera célébrée le 27 juillet, 10:15 heures, en l'Église St-Augustin de Salaberry de Valleyfield.

HART.

A St-Anicet, le 12 juillet, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement M. Fernand Hart, époux de Sandra Shova, demeurant sur le Chemin St-Charles à St-Anicet. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 16 juillet. Le convoi funèbre est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Anicet où le service fut célébré à 10:00 heures. Inhumation à St-Anicet.

BOYER

A Maple-Grove, le 13 juillet, à l'âge de 29 ans, est décédé accidentellement M. Richard Boyer, célibataire, fils de Louis Boyer et de Fernande Daoust, demeurant au 274 Boul. Maple-Grove à Maple-Grove. Les funérailles auront lieu demain, jeudi, le 17 juillet. Le convoi funèbre partira du salon Bourgier

& Freres Inc. de Beauharnois, pour se rendre à l'église paroissiale de Maple-Grove où le service sera célébré à 14:30 heures. Inhumation à Beauharnois.

DUBUC

A Montréal, le 11 juillet, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Georges Dubuc, née Diane Brault, demeurant à Montréal. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 14 juillet. Le convoi funèbre est parti du salon J.M. Loiseleur, de Ste-Martine pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service fut célébré à 11:00 heures. Inhumation à Ste-Martine.

GAUTHIER.

A St-Clet, le 13 juillet, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Jean-Paul Gauthier, célibataire, demeurant au 166 Boul. Cité des Jeunes à St-Clet. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 16 juillet. Le convoi funèbre est parti du salon F. Pilon & Fils, de St-Clet, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Clet où le service fut célébré à 15:00 heures. Inhumation à St-Clet.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Florent Ménard (Jacqueline) M. et Mme Jean Baptiste Montpetit (Eglantine Montpetit) M. Paul Montpetit M. et Mme Jean-Paul Daoust (Thérèse) M. et Mme Jean-Guy Montpetit (Béata Gaullin) M. et Mme Exilbert Gascon (Jeanne) remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Jean Laparé, née Laurette Lalonde, survenu le 6 juillet dernier, à l'âge de 59 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

PROVOST.

A St-Chrysostome, le 8 juillet, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Wilfrid Provost, époux de Rosa Goyette, demeurant au 277 Rang St-Louis à St-Chrysostome. Les funérailles ont eu lieu le 11 juillet dernier. Le convoi funèbre est parti du funérarium Demers & Gibeau, de St-Chrysostome, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome où le service fut célébré à 16:00 heures. Inhumation à St-Chrysostome.

LEMIEUX.

A St-Chrysostome, le 10 juillet, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Joseph Lemieux, née Laura Diotte, demeurant au 84 rue St-Alexis à St-Chrysostome. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 14 juillet. Le convoi funèbre est parti du funérarium Demers & Gibeau, de St-Chrysostome, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome où le service fut célébré à 10:00 heures. Inhumation à St-Chrysostome.

CRANK

Au Lac Chevreuil, Lakeland, Québec, le 11 juillet, à l'âge de 78 ans, est décédée Mlle Ella Crank, demeurant à Lakeland, Québec. Les funérailles ont eu lieu le 12 juillet dernier. Le convoi funèbre est parti de la Residence Funéraire McGerrigle Inc., d'Ormstown, où le service fut célébré à 13:30 heures pour se rendre au cimetière d'Ormstown, lieu de l'inhumation.

LEVAC.

A St-Polycarpe, le 11 juillet, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Fernand Levac, époux de Fernande Poirier, demeurant à St-Polycarpe. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 14 juillet. Le convoi funèbre est parti du salon Louis Poirier, de St-Polycarpe, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Polycarpe où le service fut célébré à 15:00 heures. Inhumation à St-Polycarpe.

Cours de relations interpersonnelles

Ce communiqué s'adresse à toutes les personnes impliquées en milieu communautaire, qui seraient intéressées par le Certificat de Relations interpersonnelles, offert hors-campus par l'Université de Montréal.

Les objectifs de ce Certificat:
1- Mieux comprendre le comportement humain sous l'aspect de la dynamique des relations interpersonnelles
2- Acquérir ou perfectionner des habiletés minimales propres à faciliter la communication avec les gens, à l'occasion d'une action communautaire.
Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec: Ghislaine Lemieux 371-3519 ou Lucie David 371-0906.

DR. MAURICE BRODEUR O.D.
OPTOMETRISTE
39 Jacques-Cartier 373-4870 Valleyfield

DENTUROLOGISTE
LAURIER GOSSELIN D.D.
DENTUROLOGISTE
Dentiers complets et partiels
Réparation immédiate de prothèse
11 ALEXANDRE 373-4657 VALLEYFIELD

LES BUREAUX D'AVOCATS
dont la carte d'affaires est publiée dans cette annonce
FONT PARTIE DE
L'AIDE JURIDIQUE
c'est gratuit!
LEMIEUX LAMARCHE & LEMIEUX
AVOCATS
23 Ste-Hélène Valleyfield 371-5511
CAMILLE DEMERS
AVOCAT
59 Jacques-Cartier Valleyfield 373-6122
BANCHARD & VINET
AVOCATS
70 Nicholson Valleyfield 373-1414

Ernest MONTPETIT
315 DANIS, VALLEYFIELD & FILS INC.
TEL: 373-3511
SALONS FUNERAIRES
315 rue Danis
145 rue St-Laurent
200 rue Champlain
SALONS les plus modernes

STEINBERG EN SPÉCIAL!

SACS À ORDURES STEINBERG
26"X36" - PQT DE 10
1.09

PROTECTEUR POUR TISSUS EN AÉROSOL SCOTCH GUARD
BTE DE 8 OZ
1.99

POTS À FLEURS FLIP FLOP
12" PIÈCE **9.59**
10" PIÈCE **6.49**
8" PIÈCE **3.49**
6" PIÈCE **1.69**

LAMPES DE POCHE ASHFLASH
POT DE 2
4 PILES INCLUSES L'ENSEMBLE
3.99

TÔLE À BISCUITS STEINBERG
16"X11" PIÈCE
1.29

CORBEILLE À PAPIERS D'OSIER
MODELES AU CHOIX PIÈCE
2.49

Woolco
offre spéciale
2 agrandissements à partir de négatifs couleurs 110 126 135
8 po x 10 po
pour le prix de 1
En vigueur du 16 juillet au 2 août 1980

Les prix indiqués dans ces annonces sont valides au magasin de Valleyfield seulement, jusqu'à la fermeture du magasin, mardi prochain, 18h. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

Woolco
CENTRE VALLEYFIELD
30 rue Dufferin Valleyfield
pour faciliter vos achats

Du BOEUF et du PORC pour congélateur ... et en pièces par surcroît!

- Tout le monde sait que l'achat de viande en grande quantité pour congélateur permet de réaliser des économies appréciables
 - Cependant tout consommateur averti veut se protéger et obtenir une qualité qui correspond au prix payé



Les propriétaires. De gauche à droite: Luc Billette, vente et préparation de viande au congélateur, Benoit Billette, vente de boeuf aux bouchers, Germain Billette et Réjean Billette, achat et transport d'animaux.

LES ABATTOIRS ZÉNON BILLETTE

ST-LOUIS-DE-GONZAGUE — 373-1078

vous offrent **QUALITE-SERVICE-FIABILITE** en vous permettant d'effectuer des économies substantielles...

nos avantages

Aux Abattoirs Billette, vous trouverez du boeuf de qualité supérieure car il est directement sélectionné vivant dans les parcs d'engraissement.

Aux Abattoirs Billette, le boeuf porte une classification contrôlée par les inspecteurs du gouvernement fédéral. Donc, vous payez le prix correspondant à la qualité étiquetée.

Aux Abattoirs Billette, le vieillissement de la viande est contrôlé depuis l'abattage jusqu'à la vente au détail. Vous savez ce que vous achetez.

Aux Abattoirs Billette, la viande subit une congélation rapide qui permet d'assurer une qualité intacte.

Aux Abattoirs Billette, on vous garantit l'avant et l'arrière du même boeuf quand vous achetez un demi boeuf.

Aux Abattoirs Billette, nos salles de coupe sont sous inspection fédérale constante, ce qui vous garantit une propreté comme nulle part ailleurs.



Vous choisissez vous-mêmes dans les réfrigérateurs



Des coupes à votre goût et à vos besoins, découpées devant vous.

nos services

Aux Abattoirs Billette, le boeuf est découpé devant vous, et nos professionnels peuvent vous garantir des coupes à votre goût et à vos besoins.

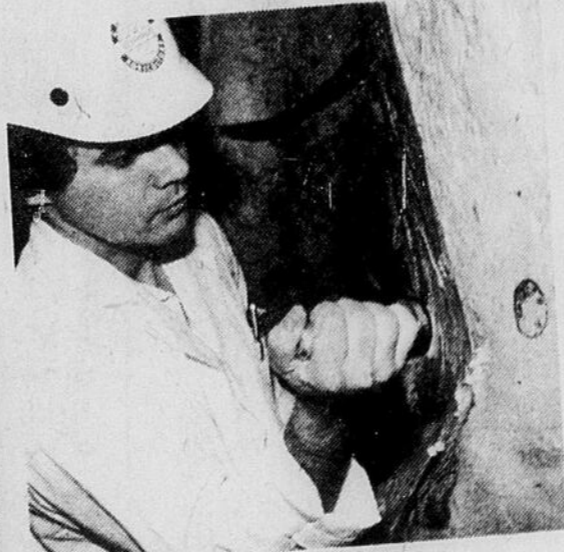
Aux Abattoirs Billette, on effectue les coupes de viande qui mettent en valeur vos talents culinaires: Coupe française, rôti du roi, tournedos, etc.

Aux Abattoirs Billette, les produits d'emballage sont supérieures, deux fois plus épais pour permettre de maintenir intacte la qualité de la viande.

Aux Abattoirs Billette, les propriétaires sont directement impliqués dans les opérations pour vous assurer le maintien d'une réputation établie depuis 25 ans.



Produits d'emballage de qualité: 2 fois plus épais



garantie

Aux Abattoirs Billette, la viande correspond toujours aux critères de qualité de sa catégorie.

Aux Abattoirs Billette, la viande vendue porte toujours le sceau de classification fédérale.



Un service de congélation sur place pour la marchandise des clients qui le désirent.

notre choix

Aux Abattoirs Billette, vous pouvez choisir parmi 14 catégories de boeuf reconnues par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

Aux Abattoirs Billette, vous choisissez vous-mêmes, sous les conseils de nos spécialistes, la qualité qui correspond à vos goûts et à votre budget.

Aux Abattoirs Billette, vous choisissez vous-mêmes dans les frigidaires.

Aux Abattoirs Billette, vous avez la possibilité, à cause du très gros volume, de choisir les quartiers de viande qui correspondent aux besoins de votre famille.

Aux Abattoirs Billette, on peut effectuer la vente par parties, soit longue longue, longue courte, entrecôte, etc.



Nous ne choisissons que les meilleurs animaux



des économies appréciables

Aux Abattoirs Billette, VOUS ECONOMISEZ jusqu'à **25%**

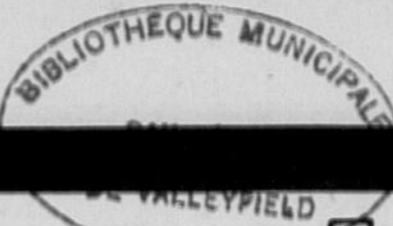
en achetant votre viande en quartier, par rapport au prix d'achat à la pièce chaque semaine.

Aux Abattoirs Billette, vous éliminez les intermédiaires en achetant directement à l'abattoir.

LES ABATTOIRS ZÉNON BILLETTE

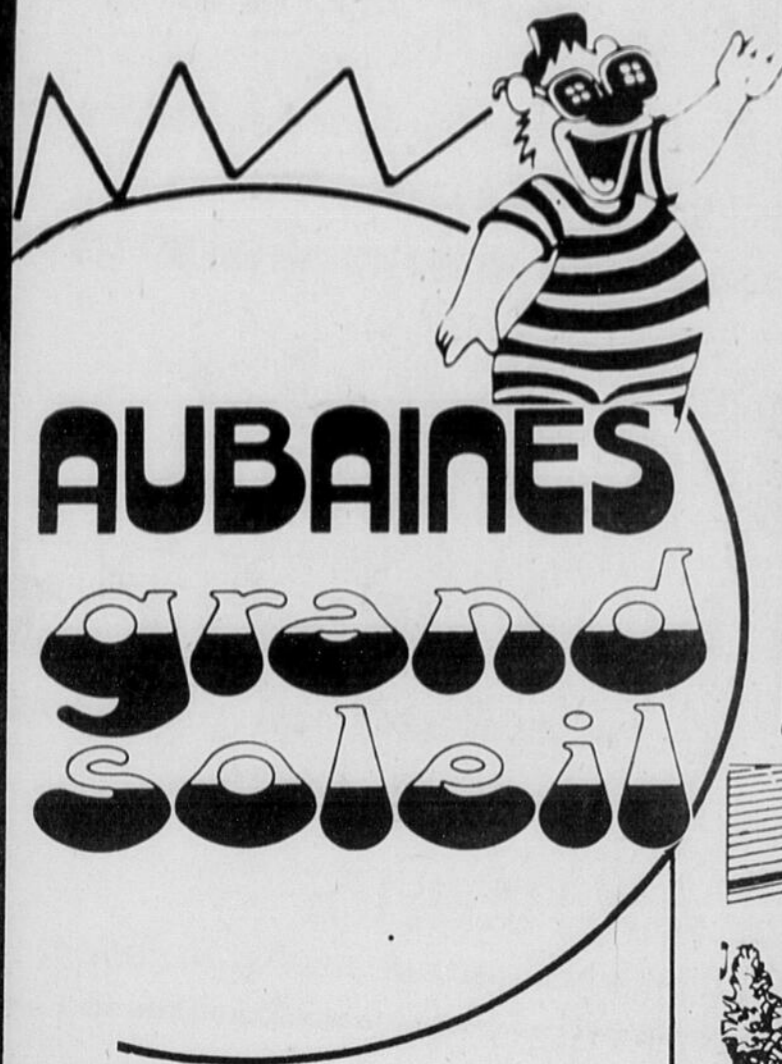
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE 373-1078

QUALITE * SERVICE * FIABILITE * PRIX COMPETITIFS



**C'EST SI FACILE
DE RÉNOVER
AVEC NOTRE
NOUVELLE CARTE
COMPTABLE**

Rénovaprix



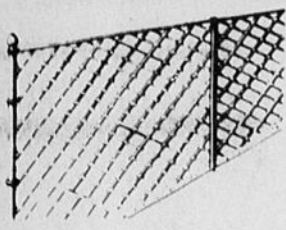
AUBAINES
grand
soleil



Enduit pour allée de garage

\$895
la boîte

Réceptif de 18 litres de goudron. Appliquez-le à votre allée pour qu'elle retrouve son aspect neuf.



ROULEAUX DE 50 PI.
Calibre 13, Maille 2"
Galvanisé

Également en stock. Clôture avec couche de vinyle et composants galvanisés. Avez-vous bien regardé nos prix?

CLÔTURE CHAÎNE
ORDINAIRE
HAUTEUR 48"

Prix courant \$26.95

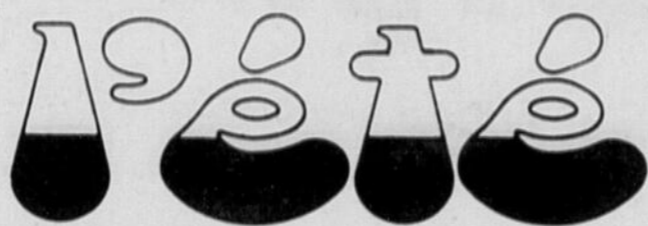
\$2549
le rouleau



REVÊTEMENT COLORLOC

Le revêtement colorloc est garanti 15 ans contre les défauts, les cloques, les éraflures etc. Facile d'installation couvrant 72 pi. car.

\$4995
la boîte

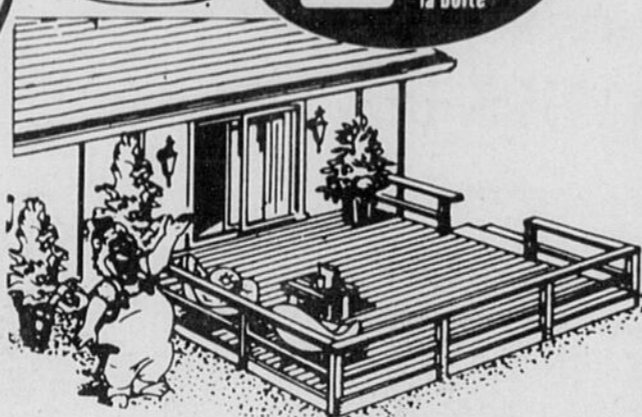


«Raid»

insecticide pour la maison et le jardin en aérosol

350 g Aérosol

297
la boîte



Terrasse-patio 8' x 12'

Notre prix, pour tous les matériaux, comprend: plancher de charpente 2 x 4, poteaux 2" x 6", les clous galvanisés, rampe et escalier inclus.

EN ÉPINETTE DE CONSTRUCTION **\$14988**

EN BOIS OUTDOOR **\$24988**

Glidden «spread»

Peintures à prix économique.



Latex acrylique pour toutes les surfaces d'extérieur, y compris bois, maçonnerie, métal avec couche de fond.

Économisez \$6.96

No 3600 **\$1299**
Notre prix cour. \$19.95

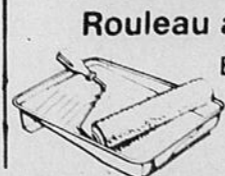


PEINTURE POUR FAÇADE ET GARNITURES

Email acrylique latex pour l'extérieur; parfait pour portes, fenêtres, volets, plafonds d'entrées.

Économisez \$6.96

No 3900 **\$1499**
Notre prix cour. \$21.95



Rouleau à peinture 7 1/2" et plateau.

Ensemble 4 pièces **\$229**
7 1/2"

Comporte une poignée de 12" pour le rouleau à longue toison.

**SOLDE DU MANUFACTURIER
Jusqu'au jeudi 31 juillet
tant qu'il en restera**

REMARQUE: Si certains articles étaient épuisés par suite d'une trop grande demande, nous émettrons des coupons pour achat ultérieur aux prix annoncés.

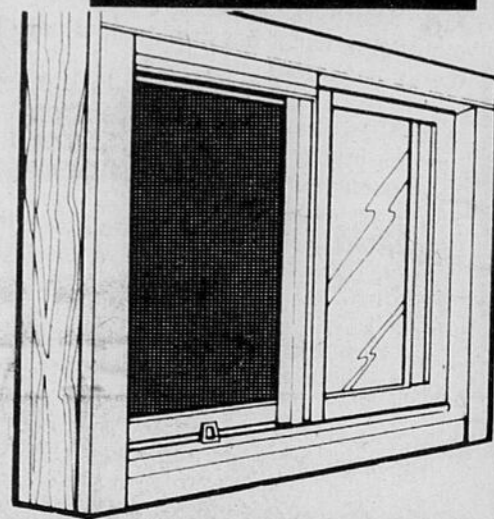
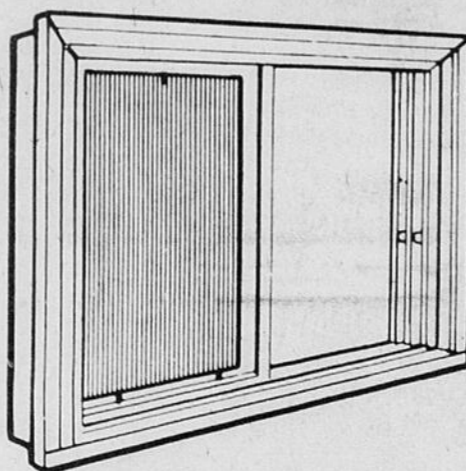
30% de réduction

VENTE DE FENÊTRES

FENÊTRES ISOLÉES ASSURANT
UNE ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
EXEMPTES DE TAXE
PROVINCIALE

**NOTRE
MEILLEUR
MODÈLE**

UNE AUBAINE



«ENERGY GUARD»

Modèle à ouverture latérale en vinyle blanc. Une série de fenêtres de qualité supérieure.

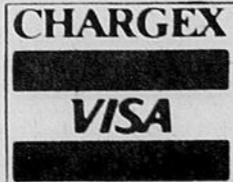
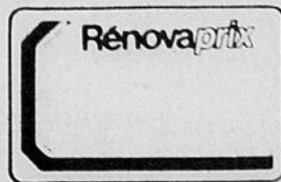
«Heatguard»

Fenêtre avec ouverture latérale et moustiquaire. Vitrage en verre 3/16". Rainure de vinyle installée, toutes les parties sont amovibles depuis l'intérieur et chacune est pourvue d'un système de verrouillage. Moustiquaire comprise. Pour ouverture approximative, augmenter légèrement les mesures.

Equipée de verre isolé, moustiquaire installée. Toute les pièces mobiles sont isolées avec du «Finseal» d'excellente qualité; elles se retirent par l'intérieur et chacune comporte un système de verrouillage efficace. Pour ouverture de dimensions approximatives, augmenter légèrement les mesures.

Prix en vigueur jusqu'au mardi 22 juillet 1980 à moins d'avis contraire

CARTES
COMPTABLES



Note à la clientèle: Dû au délai de transport ou de production, certains item de notre marchandise régulière peuvent être absents de l'inventaire d'un magasin. Tous les efforts seront faits pour vous satisfaire au maximum de nos capacités.

VOUS AIMERIEZ UNE NOUVELLE CUISINE? RÉNOVAPRIX A TOUT CE QU'IL FAUT POUR VOUS VENIR EN AIDE.

Ouvert sur semaine de
8h30 à 6h00 p.m. Sam. jusqu'à 5h00
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h00 p.m.
Nous pouvons assurer la livraison
à un tarif raisonnable

Valleyfield
288 boul. Mgr Langlois
Tél.: 371-6833

VILLE MERCIER
460 est, rue ST-JEAN-BAPTISTE
TÉL.: 698-1770
CHATEAUGUAY